

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

LEDIEU Alcuis, *Un mois à Bruxelles : Impressions et souvenirs d'un touriste*, Bruxelles : J. Lebègue et Cie, 1905.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Accessible à :

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2019/Bruxelles_Ledieu_corrected.abbyy.pdf

ALCIUS LEDIEU

Un mois à Bruxelles

Impressions et souvenirs d'un Touriste



J. LEBEGUE & C^e

BRUXELLES

1905

Un mois

à Bruxelles

Un mois à Bruxelles

Impressions et souvenirs d'un touriste

Par *Aleius Ledieu*

Archiviste municipal

Conservateur de la Bibliothèque communale
et des Musées d'Abbeville



BRUXELLES

Office de publicité — J. LEBÈGUE et C^{ie}, éditeurs

46, rue de la Madeleine, 46

1905

A

M. HENRI HYMANS

Conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique

Correspondant de l'Institut de France

Auteur de *Bruges et Ypres* et de *Gand et Tournai* de la
collection des « Villes d'art célèbres »

Hommage respectueux et dévoué.

Je nourrissais depuis longtemps le projet de me rendre en Belgique pour un voyage d'études. Je pus enfin réaliser mon désir aux vacances de 1903.

Dans ma pensée, mon séjour à Bruxelles ne devait être, tout d'abord, que d'une courte durée. Je voulais me livrer à des recherches historiques sur Abbeville et le Ponthieu pendant la domination bourguignonne. Il me fallut ensuite me rendre à Bruges, où les ducs de Bourgogne tenaient leur cour au quinzième siècle.

Je fus accueilli par mes confrères avec tant de bonne grâce que j'ai prolongé mon séjour.

A mon retour, j'ai rédigé sur mes notes plutôt un guide très développé et documenté qu'un tableau complet de la société et des mœurs de Bruxelles et des

principales villes du royaume. Cet ouvrage paraîtra en entier prochainement, je l'espère. En attendant, j'en ai extrait pour une feuille de province la partie qui fait l'objet de cette présente publication.

L'accueil trop bienveillant que lui ont fait mes lecteurs m'a engagé à publier ce résumé succinct.

Pour son illustration, j'ai pu me procurer en Belgique même un certain nombre de clichés tout à fait artistiques.

Je dois à l'aimable intervention de M. Émile Sedeyn, secrétaire de la rédaction du Tour de France, le prêt de six clichés qui lui ont servi pour la publication dans ce beau périodique d'une étude remarquable sur la Belgique parue dans le numéro du 15 mars 1905. Qu'il veuille bien recevoir ici le témoignage de ma gratitude.

A. L.

Abbeville, le 5 juin 1905.

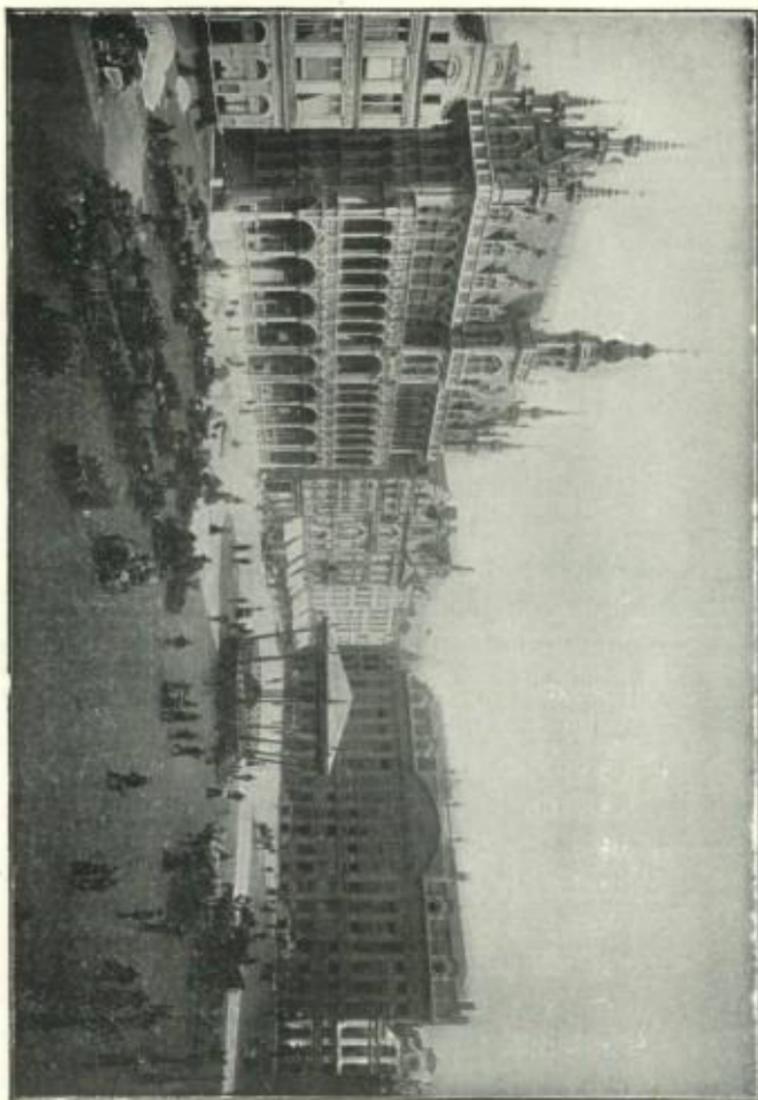
Un mois à Bruxelles

I

Quand, pour la première fois, l'étranger débouche par l'une des rues étroites qui donnent accès à la grand'place, — unique en son genre, — il éprouve comme un éblouissement et s'arrête longuement pour contempler tout à l'aise les hautes maisons à la physionomie espagnole qui s'élèvent sur les quatre côtés du parallélogramme délimitant cette sorte de forum de cent dix mètres de long sur soixante-huit de large. Après avoir considéré l'ensemble de ces constructions, l'œil détaille les façades avec leurs petites fenêtres d'aspect bizarre et les pignons en pointe chargés de bas-reliefs et de statues. Ces maisons et leurs

arabesques en pierre étaient autrefois peintes et dorées.

Au sud-ouest de la grand'place se



LA GRAND'PLACE A BRUXELLES

dresse le majestueux hôtel de ville. On reste frappé de l'élégance et de l'harmonie parfaite qui distinguent l'ensemble de cet édifice, dont la construction a été commencée en 1401. On ne saurait rien voir



L'HÔTEL DE VILLE

de plus gracieux que la haute et svelte flèche, carrée jusqu'à la hauteur du sommet des toits et octogonale dans ses trois étages supérieurs. Une pyramide à jour, qui la couronne, est surmontée elle-même d'une table de trois mètres de circonfé-

rence sur laquelle est fixé un globe de fer doré supportant la statue en cuivre également doré du patron de Bruxelles, saint Michel terrassant le dragon ; cette statue mesure cinq mètres de haut et fut hissée pour la première fois en 1455.

L'intérieur de cet édifice incomparable est intéressant à visiter.

En face de l'hôtel de ville, un second joyau architectural, son rival, est un autre édifice de style ogival appelé la maison du Roi, dont la construction date de 1515, et dont on ne trouve l'équivalent dans aucune capitale de l'Europe. Ayant servi à divers usages, mais jamais de palais royal, elle est devenue une propriété privée. Le second étage a été aménagé pour un musée historique communal.

De nombreuses constructions aux formes variées, surchargées de dorures et ornées de pilastres et de sculptures, bordent les quatre côtés de la grand-place. Ce sont des habitations fort pittoresques élevées aux frais des artisans de toutes professions qui composaient les corporations ; c'est là que se tenaient les assemblées corporatives. On y voit les maisons du Renard, du Cornet, de la Louve, du Sac, du Cygne, de la Rose blanche, des Drapeaux, etc., l'hôtel des ducs de Brabant, divisé depuis en six



LA MAISON DU ROI SUR LA GRAND'PLACE A BRUXELLES

(Cliché prêté par le Tour de France)

habitations ; il tire son nom des bustes des ducs de Brabant qui ont été placés au premier étage, à l'extérieur.

Que de fois, au cours de mes flâneries, je me suis retrouvé sur cette magnifique place ! Une sorte d'attrait auquel ne résiste aucun touriste m'en faisait prendre la direction dès que j'apercevais la magnifique tour dentelée du palais communal. Très souvent, j'eus sous les yeux le même spectacle : je vis entrer ou sortir de l'hôtel de ville une noce quelconque ; on se marie beaucoup dans cette bonne ville, comme dans tout le royaume, d'ailleurs. Il n'en saurait être autrement dans un pays où règnent l'ordre, la liberté, la prospérité et la paix. Les curieux, toujours nombreux, se groupent en face de l'hôtel de ville ; bien entendu, l'élément féminin domine. Les femmes ne manquent pas de détailler les riches toilettes des invitées, tandis que le sexe fort n'a d'attention que pour leur joli minois. Et les exclamations et les remarques de se croiser parmi les badauds dont Paris n'a point le monopole.

Le soir et la nuit, la grand'place est éclairée par deux puissants foyers électriques ; les effets en sont féériques.

Les galeries Saint-Hubert sont une des curiosités de Bruxelles ; ce passage a été, pendant longtemps, unique en son genre.

Aucune capitale de l'Europe n'avait de galerie à mettre en parallèle avec celle de Bruxelles. L'inauguration de cette gigantesque trouée eut lieu en 1847. Elle mesure deux cent treize mètres de long sur huit de large et dix-huit de haut. Des cafés, des restaurants, des magasins somptueux de toute sorte attirent à chaque pas les promeneurs. Toutes les maisons sont à trois étages, décorées de pilastres en marbre de différentes couleurs, de statues et de bustes. L'ordonnance du haut vitrage est remarquable.

Ce passage est le lieu de rencontre préféré et le but ordinaire de promenade des oisifs. A certaines heures de la journée, surtout lorsqu'une pluie subite se produit, l'affluence y est considérable. Le soir, quand les magasins et les cafés sont illuminés, que les vitrines et les dorures étincellent sous la lumière électrique, l'aspect est tout simplement merveilleux ; aussi la foule y est-elle compacte et parfois mêlée.

A peu près au centre de Bruxelles, entre l'hôtel de ville et le palais du Roi, s'élève la splendide église des SS. Michel-et-Gudule, improprement désignée sous le nom de cathédrale, puisque la capitale de la Belgique n'a jamais été le siège d'un évêché. Sa construction, commencée

en 1220, dura trois siècles, d'où les différences de styles que l'on constate.



L'ÉGLISE DES SS. MICHEL-ET-GUDULE A BRUXELLES

Le portail principal, avec ses deux immenses tours carrées, forme un ensemble majestueux, d'autant qu'il s'élève à mi-hauteur de la colline séparant la ville basse de la ville haute ; on y accède, en effet, par un large perron formé de quarante marches. L'élévation des tours est de près de soixante-dix mètres.

L'intérieur de l'église de Sainte-Gudule n'a pas moins de cent dix mètres de long sur cinquante de large au transept. Les colonnes de la nef sont décorées de statues colossales en pierre. Une chaire en bois de chêne sculpté datant de 1669 est d'une exécution fort originale ; on en rencontre de nombreuses imitations dans les églises de Belgique.

La visite gratuite de cet édifice est, pour ainsi dire, chose impossible, tant le suisse met de zèle à faire observer l'inscription de pancartes répandues à profusion sur les chaises et sur les piliers portant qu'« il est absolument interdit de circuler pendant les offices ». De midi à quatre heures, les portes sont fermées, et, pour visiter l'église, on doit verser un franc au sacristain ou au suisse ; l'ascension des tours coûte deux francs en plus.

Cette sorte d'impôt dont sont frappés les touristes provoque toujours leur mécontentement. Dans quelques églises

de Belgique, on rencontre parfois une certaine tolérance, mais, à Sainte-Gudule, le cerbère qui en a la garde se montre intraitable. On ne saurait même le comparer qu'au suisse d'une église d'Anvers au sujet duquel Victor Hugo écrivait en 1837 : « Les bedeaux cachent le plus de tableaux qu'ils peuvent pour faire payer trente sous aux étrangers... Il y a, en ce genre, à l'église Saint-Jacques, où est le tombeau de Rubens, un drôle qui est suisse et qui mériterait être fustigé en place publique. Ce misérable dispose de Rubens à sa guise, le cache ou le montre, le prête ou le retire, le tout à son gré, sans contrôle, insolemment, souverainement, absolument. C'est odieux ».

Il ne faudrait pourtant pas prendre trop à la lettre cette accusation quelque peu sévère due à une colère de poète. Il n'y a qu'en France où les étrangers jouissent librement de la vue de nos richesses. Nous sommes assez riches pour nous montrer généreux. En Belgique, la plupart des églises n'ont d'autres revenus que la taxe imposée aux étrangers. Les tableaux de maîtres sont cachés par des rideaux de lustrine verte, qui ne sont ouverts que pendant la durée des offices.

J'ai constaté fréquemment que les tableaux des musées n'ont point gardé la même fraîcheur que ceux des églises,

parce que ces derniers sont protégés par des rideaux.

Aux environs de l'hôtel de ville, on aperçoit deux lions qui servent de fontaines ; un peu plus loin, on voit un buste de triton, les bras croisés, entouré de jones, qui laisse couler l'eau de sa bouche : c'est le Cracheur.



FONTAINE DU MANNEKEN-PIS

Une autre fontaine du voisinage jouit d'une renommée européenne. Dans la niche d'un petit édicule est placée une statuette en bronze représentant un enfant, ou plutôt une espèce d'amour nu,

qui verse l'eau aux habitants du quartier; son attitude indécente trouve son excuse dans l'extrême jeunesse du petit personnage : c'est le *Manneken-Pis*.

La légende du « petit homme » — *manneken* — a donné bien de la tablature à plus d'un chercheur. Les auteurs sont loin d'être d'accord sur son origine. Quoiqu'il en soit, ce « polisson d'enfant » est regardé par toute la ville comme une sorte de palladium de la cité. Plusieurs fois volé et caché, il ne tardait pas à être retrouvé, et ce fut toujours avec les transports de la plus vive allégresse que la population tout entière assistait à sa mise en place.

Le Manneken-Pis est l'objet d'une sorte de culte de la part du peuple. Il est couramment désigné sous le qualificatif de « plus ancien bourgeois de Bruxelles ». Il est pourvu d'une garde-robe copieusement fournie, puisqu'il possède huit habillements différents, dont il est revêtu aux jours de certaines fêtes. Chaque année, au mois de juillet, des réjouissances ont lieu en son honneur.

Après la prise de Bruxelles en 1747 par le roi Louis XV, ce monarque lui fit cadeau d'un habit brodé et le créa chevalier de son ordre. Sous la Révolution française, il porta le bonnet rouge. Napoléon I^{er} en fit un de ses chambellans,

et, aussitôt, il en revêtit le costume. Après la révolution de la Belgique en 1830, on lui fit confectionner un uniforme de garde civique, dont il est affublé à certains jours.

Le Manneken-Pis a des rentes ; plus d'un citoyen de Bruxelles l'a couché sur son testament, et l'on cite même une dame qui lui aurait fait don de mille florins. Sur ses revenus, on prélève annuellement deux cents francs pour indemniser celui qui est chargé du soin de l'habiller dans les occasions d'apparat.

Aucun touriste ne manque de rendre visite à cette fontaine ; il ne serait point pardonnable de ne pas pousser jusqu'à la rue de l'Étuve en quittant la grand-place. Faut-il reprocher au peuple bruxellois de se complaire dans le grotesque, et doit-on le blâmer d'attacher trop d'importance à ce sujet quelque peu risqué ? Bien des fois, j'en ai entendu faire des critiques acerbes.

Les Belges, qui sont gens pratiques en tout, conservent cette statuette d'enfant, — trop jeune pour être indécent, — parce qu'elle fait la joie des étrangers. Si l'on reproche aux Bruxellois d'avoir eu le mauvais goût de faire établir cette fontaine, que penser des touristes qu'elle attire journellement et en très grand nombre pendant la belle saison ? Il est

vrai que les visiteurs, — les dames surtout, — se hâtent de rire pour n'avoir pas à rougir.

Un vieux Bruxellois m'a raconté que la précédente statuette, qui était en pierre, représentait Godefroid, l'un des ducs de Brabant, qui, tout enfant, s'était échappé de sa nourrice et avait été retrouvé dans cette encoignure occupé aux fonctions que le sculpteur a reproduites. Cette explication en vaut une autre, et je ne suis pas en mesure de la confirmer ou de l'infirmer.

Le palais du Roi, situé dans la ville haute, en face de l'allée principale du Parc, est précédé de la place des Palais. Cet édifice, qui n'a rien d'imposant, se compose de deux hôtels de nulle valeur architecturale. Bâti en 1784, ils étaient, à l'origine, séparés par une rue que l'on supprima en 1826. Après cette suppression, l'on a réuni les deux hôtels par un avant-corps pourvu de chétives arcades au rez-de-chaussée et de six lourdes colonnes monolithes d'ordre corinthien à l'étage ; sur toute la façade règne un balcon.

Ce vaste édifice, d'aspect froid et monotone, mesurant cent vingt mètres de longueur, est peu digne à l'extérieur d'un pays qui compte tant d'artistes ; toutefois, les parties donnant

sur le jardin ont un certain caractère. Sur les deux côtés et derrière s'étend un vaste jardin bien entretenu, qui dépendait autrefois du Parc.

La vue du palais du Roi, je dois l'avouer, cause une véritable déception aux étrangers. Mais, si l'extérieur laisse à désirer, l'intérieur est d'une remarquable magnificence. De nombreuses et excellentes toiles signées des plus grands artistes anciens ou contemporains ont été achetées ou commandées par le roi, qui est un fin connaisseur en même temps qu'un protecteur éclairé des arts.

Le grand escalier de marbre blanc à balustrade de bronze doré, les salles de fêtes et de réception, la galerie affectée aux trésors d'art et tous les appartements, grands et petits, sont meublés avec un goût véritablement artistique.

Un drapeau arboré au sommet du palais indique la présence du roi. Je ne l'ai jamais vu flotter pendant la durée de mon séjour à Bruxelles. C'est à cette circonstance que j'ai dû de pouvoir visiter les appartements. Le souverain était alors aux eaux de Gastein (Autriche).

Le palais du Roi se rattache à l'histoire de France par plusieurs souvenirs.

Il fut le siège de la République belge en 1790. Le préfet du département de la Dyle s'y installa en 1800. Bonaparte y résida avec Joséphine en 1803, et il y revint plus tard avec l'impératrice Marie-Louise.

J'ai appris depuis mon retour que le palais du Roi est démoli aux trois quarts ; un splendide palais, dont la construction durera au moins deux ans, va être édifié sur son emplacement et sur une partie du Parc, qui a été réduit à cet effet.

Le roi Léopold II est un grand bâtisseur ; de plus, il encourage ses sujets et les associations particulières toutes les fois qu'il s'agit de l'embellissement de sa capitale.

En face du palais royal s'étend le Parc, qui a la forme d'un quadrilatère ; sa superficie est d'environ quatorze hectares. Cette magnifique promenade, ornée de verdure, de fleurs, de pièces d'eau, plantée de grands arbres en bordure d'allées ombreuses, est toujours très fréquentée ; c'est d'ailleurs la plus jolie de la ville. Des bustes, des statues, des groupes dus à des statuaires anciens ou modernes sont disséminés un peu partout. Un kiosque en fer a été établi sur une sorte de tertre dans l'un des bosquets, et, pendant la belle saison, des concerts y sont donnés tous les après-

midi. Ces concerts attirent toujours un nombreux et élégant auditoire.

En face d'une des entrées du Parc donnant rue Royale a été élevée sur une petite place une statue en marbre blanc au général français comte Belliard, qui avait été envoyé en Belgique par Louis-Philippe comme ministre plénipotentiaire ; il mourut à Bruxelles le 28 janvier 1832.

Un peu plus loin, en suivant la rue Royale, on rencontre la place du Congrès, au centre de laquelle se dresse majestueusement une colonne fort élégante, d'ordre dorique, en pierre bleue du pays et en pierre jaune d'Allemagne. Ce monument a été érigé en mémoire de la révolution belge de 1830, que ratifia ensuite la constitution promulguée par le congrès national.

Aux quatre angles du piédestal de la colonne du Congrès sont représentées, assises, les quatre libertés garanties par la Constitution : liberté des cultes, — d'association, — d'enseignement, — de la presse ; ces statues sont en bronze, de même que le lion de taille colossale qui semble garder l'entrée du côté de la rue Royale.

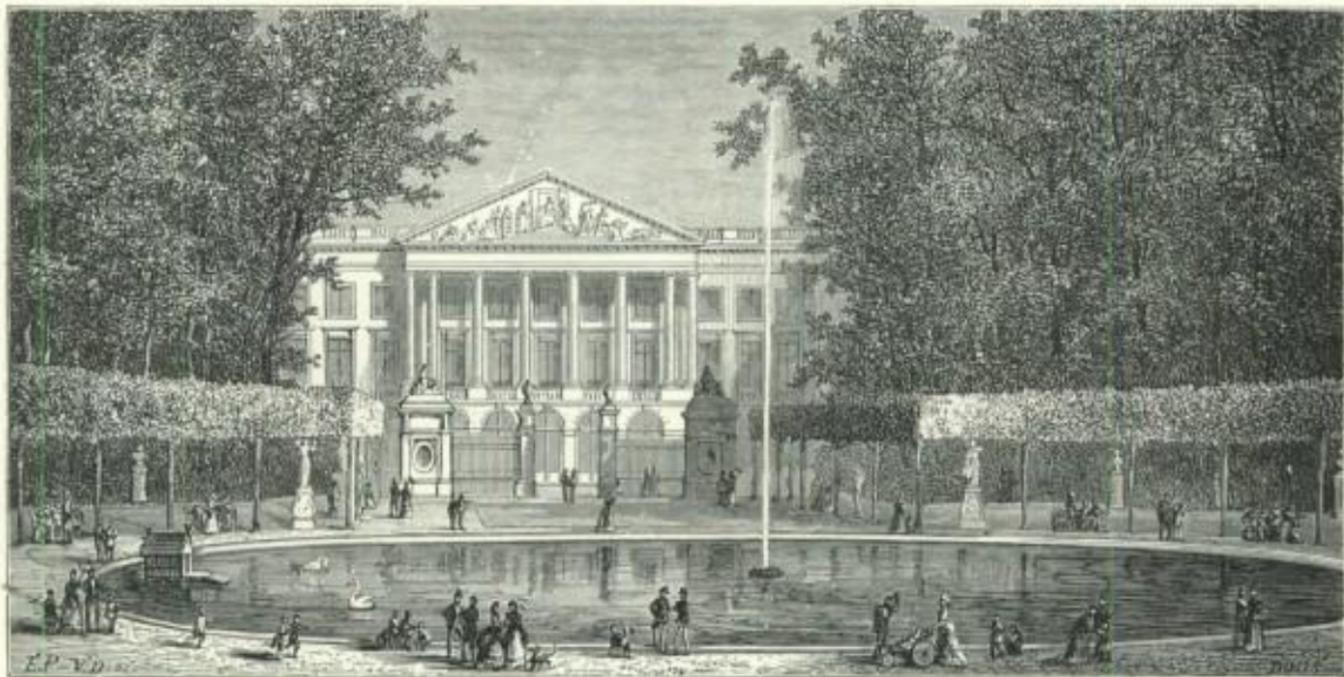
Le premier quart du fût de la colonne est orné, dans son enroulement, de neuf figures représentant les neuf pro-

vinces de la Belgique. Le chapiteau est couronné d'une balustrade en cuivre doré où quinze personnes peuvent se tenir ; il supporte la statue de Léopold I^{er}. La hauteur totale de ce monument est de quarante-sept mètres ; il renferme à l'intérieur un escalier de cent quatre-vingt-treize marches. Du pied de la colonne se déroule le plus ravissant panorama.

A l'entrée de la rue de la Loi, en face du Parc, s'élève le palais de la Nation, qui fait vis-à-vis au palais du Roi. Bâti en 1779 pour le Conseil de Brabant, il a été mis à la disposition des états généraux de 1817 à 1830, et, depuis cette dernière époque, il est occupé par la Chambre des représentants et par le Sénat. La façade, précédée d'une vaste cour, est décorée de huit colonnes cannelées d'ordre ionique ; le fronton est orné d'un fort élégant bas-relief figurant la Justice entourée de la Religion, de la Constance et de la Sagesse ; on y voit aussi la Force, qui chasse la Discorde et le Fanatisme.

La salle des séances, disposée en hémicycle, se distingue par sa rare simplicité et n'a pour toute décoration qu'une statue de Léopold I^{er}. La salle du Sénat, disposée de la même manière, est beaucoup plus petite.

Le palais de justice est un monument



LE BASSIN DU PARC ET LA FAÇADE DU PALAIS DE LA NATION

grandiose de style gréco-romain qui se dresse comme un monstre sur l'un des points les plus élevés de la ville, qu'il domine de toute sa hauteur, et que l'on aperçoit à plus de cinq lieues à la ronde. Du pied de cet édifice babylonien, l'œil embrasse un vaste panorama sur la basse ville et la vallée de la Senne.

Un portique de treize mètres d'ouverture, d'une profondeur de dix mètres et d'une hauteur de vingt-cinq mètres, s'ouvre au centre de la façade.

Du portique, l'on pénètre dans la salle des pas perdus, longue de quatre-vingt-dix mètres et large de quarante, soit une superficie de trois mille six cents mètres. Quatre piliers supportent le dôme, élevé à cent vingt-deux mètres au-dessus du niveau du sol ; il faut gravir cinq cent et une marches pour arriver au sommet de ce monument majestueux, plus grand que Saint-Pierre de Rome ; il semble que l'architecte ait pris pour modèles les constructions gigantesques de l'Égypte et de l'Assyrie ; c'est assurément l'un des plus grands monuments du dix-neuvième siècle.

Ce colossal édifice, où toutes les justices, civile, militaire et commerciale, sont réunies, renferme vingt-sept salles d'audiences et deux cent quarante-cinq pièces pour le service du parquet. L'ornementation intérieure de la cour d'assises

et de la bibliothèque est d'une grande valeur artistique.

La surface occupée par ce monument est d'environ vingt-cinq mille mètres. Les travaux, qui ont duré de 1866 à 1883, ont coûté près de cinquante millions.



LE PALAIS DE JUSTICE A BRUXELLES

(Cliché prêté par le *Tour de France*)

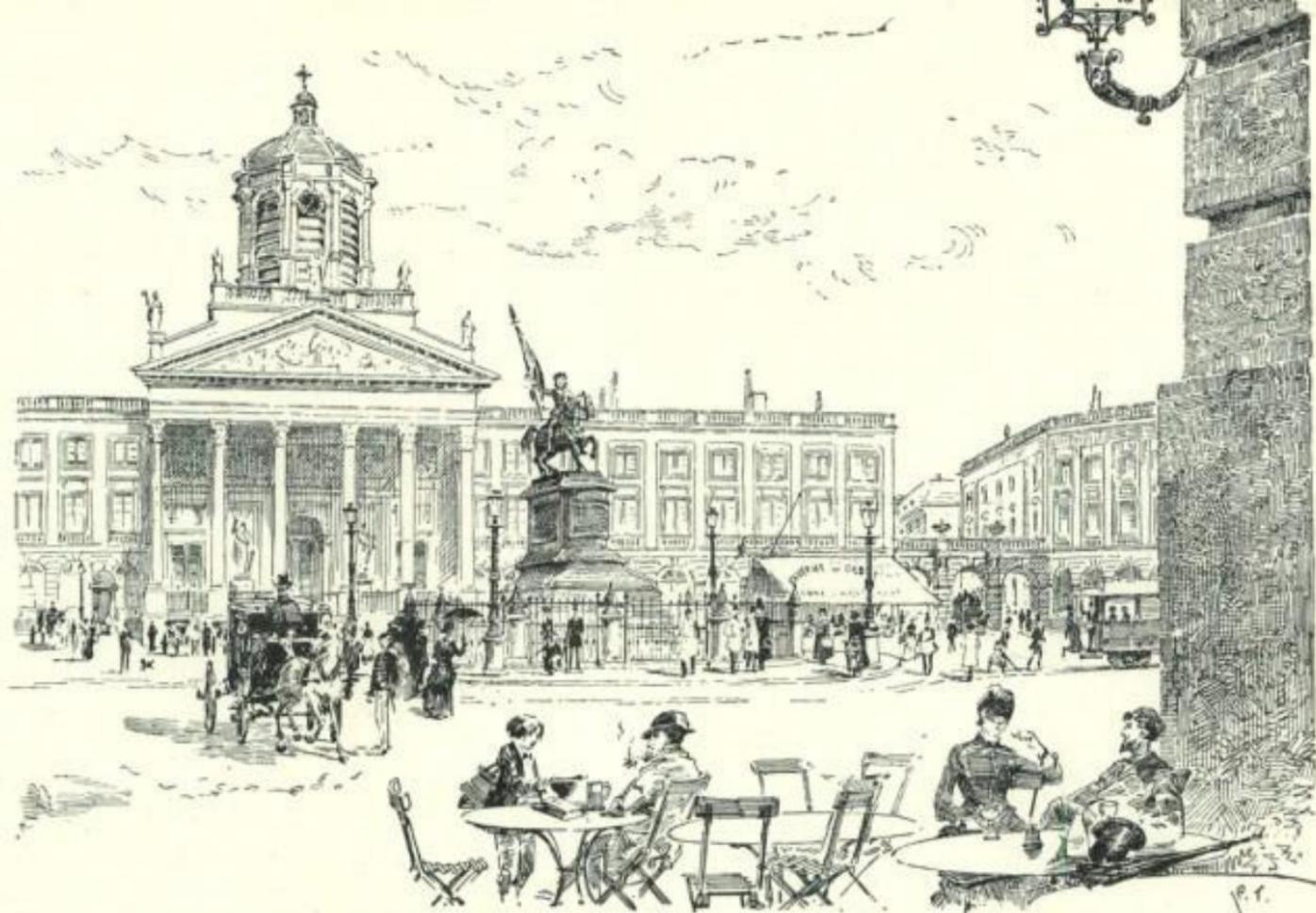
Le palais des Beaux-Arts ou Musée royal de peinture et de sculpture rivalise avec les plus célèbres collections de l'Europe. Les douze salles de l'étage renferment des tableaux de tout premier ordre appartenant aux écoles flamande, hollandaise, française, italienne et espagnole depuis les primitifs jusqu'aux artistes contemporains.

Un second musée, le Musée moderne, comprend dix-sept salles exclusivement

occupées par les œuvres des artistes des dix-huitième et dix-neuvième siècles. L'école française y est représentée par plusieurs de nos maîtres contemporains.

La Bibliothèque royale, située dans le voisinage de ces deux établissements, à proximité de la place Royale, occupe un vaste hôtel précédé d'une cour que ferme une balustrade ; son budget annuel est de 130.000 francs. Le département des manuscrits, appelé « Bibliothèque de Bourgogne », compte près de 28.000 manuscrits, dont la plupart proviennent de la bibliothèque célèbre créée au quinzième siècle par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. La salle d'exposition renferme quatre-vingts vitrines contenant des curiosités de tout premier ordre, tels que manuscrits dont les plus anciens remontent au neuvième siècle, estampes, incunables, reliures historiques, autographes.

J'ai gardé de mes stations dans ce riche dépôt un excellent souvenir. Je reçus le meilleur accueil de l'aimable conservateur, le vénérable M. E. Fétis, musicographe et critique d'art d'une haute valeur ; né en 1812, il appartient au personnel de ce dépôt depuis 1838. En France, un tel état de choses ferait rêver. M. Fétis me présenta aux cinq conservateurs, qui, avec une parfaite bonne grâce, m'ont fait les honneurs de



LA PLACE ROYALE, L'ÉGLISE SAINT-JACQUES DE CAUDENBERG ET LA STATUE DE GODEFROID DE BOUILLON

leurs sections respectives. C'est ainsi que j'ai pu, grâce à cette complaisance unanime, visiter la Bibliothèque royale dans tous ses détails et être initié au bon fonctionnement des services.

Le quartier Léopold, de création récente, est habité par l'aristocratie bruxelloise ; il possède un parc public de plus de douze hectares fort bien aménagé, renfermant de très importantes et fort intéressantes collections d'histoire naturelle ; le musée qui les contient a été inauguré en 1891.

A côté du parc Léopold s'élève le musée Wiertz. Cet établissement bizarre renferme un certain nombre de tableaux absolument fantastiques, qui ont valu à son auteur d'être fort discuté de son vivant et même encore de nos jours.

Derrière le parc Léopold, sur l'emplacement de l'ancien champ de manœuvres, on éleva en 1880 les bâtiments qui ont servi à l'exposition dite du Cinquantième, ainsi nommée en souvenir du demi-siècle écoulé depuis que la Belgique formait un État indépendant. Certaines constructions ayant été conservées, on décida d'affecter l'une d'elles à un musée des arts décoratifs et industriels.

Les antiquités et les objets de toute nature dont se compose cet établissement sont d'une valeur inestimable. On y voit des spécimens des temps préhistoriques,

des ivoires, des objets d'orfèvrerie et de ferronnerie, des émaux, des dentelles surtout, des pièces de mobilier. Une immense salle a été réservée aux moulages de monuments civils et religieux, de sculptures de la Grèce ancienne, de l'Italie, de l'Espagne, de la France, etc.

En visitant ces collections, je fis la rencontre d'un Bruxellois avec lequel j'échangeai mes impressions. Mon interlocuteur, qui me parut un fin connaisseur, éprouvait une certaine fierté à me signaler les reproductions d'œuvres d'art remarquables.

— L'an dernier, me dit-il, au congrès de la Fédération archéologique de Belgique, un de ces pseudo-savants comme il en vient parfois de l'étranger, a éprouvé le besoin de prendre la parole pour proposer la création d'un musée de moulages analogue à celui du Trocadéro à Paris. A peine avait-il achevé de formuler sa malencontreuse proposition, qu'on lui signalait l'existence d'une installation de ce genre au palais du Cinquantenaire à Bruxelles. Voilà à quoi l'on s'expose, ajoutait malicieusement mon interlocuteur, lorsque l'on s'occupe de choses qu'on ignore, surtout à propos d'un pays que l'on ne connaît pas. Ce congressiste, qui a ainsi perdu une belle occasion de se taire, était un Français ; si,

à son retour, il a fait sonner fort haut qu'il avait pris une part effective au congrès belge, je pense bien qu'il s'est gardé de souffler mot du succès négatif qu'il y a obtenu.

— Vos congrès, lui dis-je, ne doivent pas se composer exclusivement d'archéologues consommés.

— J'en conviens, monsieur ; ceux qui viennent pour s'instruire se bornent à écouter. Mais combien d'autres n'assistent à nos réunions annuelles que pour faire inscrire leur nom dans la liste qui est publiée en tête du volume des travaux. Si encore ils ne s'attribuaient pas des titres qu'ils n'ont point... Ainsi, tenez, à ce même congrès, un collégien de quatorze à quinze ans s'est donné comme faisant partie d'une société savante de France...

J'ai baissé la tête, et, au moyen de quelques « savez-vous », plusieurs fois répétés, je me suis efforcé de me faire passer pour un sujet du bon roi Léopold.

Dans la basse ville, le boulevard Anspach, compris entre le boulevard du Hainaut et le boulevard du Nord, est la partie la plus animée de cette artère. Vers la fin de la journée et le soir, le boulevard Anspach rappelle les grands boulevards de Paris avec lesquels il rivalise par l'élégance de ses constructions, la splendeur de ses magasins, le luxe de ses restaurants

et la décoration de ses tavernes et de ses cafés ; les terrasses sont toujours occupées par de très nombreux consommateurs, les bons Bruxellois ayant l'habitude de se rendre au café ou à la taverne avec leur femme et leurs enfants. On ne se fait point idée en France dans nos villes de province de la quantité de bière qui se consomme journellement, non seulement à Bruxelles, mais dans toutes les villes de la Belgique.

Le nombre des brasseries est considérable puisque l'on en compte 3.253 pour tout le royaume ; elles occupent douze mille ouvriers. La consommation moyenne annuelle par habitant est de 160 litres ; pour Amiens, cette moyenne est de 100 litres.

La bière blonde et la bière brune sont fabriquées un peu partout en Belgique, mais les brasseurs de Bruxelles se sont fait une réputation dans la fabrication du *faro*, du *lambic*, et, depuis quelques années, de la *bavière*, de la *munich*, du *bock* et surtout du *pilsen* (*pron. pilss*) ; cette dernière est, avec la *munich*, la plus souvent demandée.

Le *faro* et le *lambic* sont des bières fromentacées dont la fabrication nécessite des opérations très compliquées ; la saveur en est âpre, amère, rude au goût. Ces bières sont très capiteuses, et les

étrangers n'en doivent prendre que modérément ; les médecins belges les recommandent aux convalescents de préférence au vin.

C'est sur le boulevard Anspach que s'élève la Bourse de Commerce, dont la façade est d'un bel effet. Ce monument, construit en 1853, a coûté quatre millions ; il est de style Renaissance. Un escalier monumental, décoré de groupes allégoriques, donne accès à un portique à huit colonnes corinthiennes ; sur le fronton a été sculptée la Belgique au milieu de groupes allégoriques représentant la Navigation et l'Industrie. Les façades latérales sont ornées de bas-reliefs et de statues placées dans les niches. L'intérieur a été fort bien aménagé ; la grande salle est entourée de vingt-huit colonnes et surmontée d'une coupole de quarante-cinq mètres de hauteur. Des escaliers de marbre conduisent à l'étage, où se trouve la salle de l'Union syndicale, qui se distingue par la richesse de son ornementation. La Bourse de Bruxelles est, suivant le terme technique, une des plus « saines » de l'Europe. Trois cent soixante-cinq agents de change sont inscrits au tableau officiel et douze cents valeurs figurent à la cote.

Derrière la Bourse s'étend la place de la Monnaie ; d'un côté se voit le théâtre



LA BOURSE DE COMMERCE

royal, et, de l'autre côté, l'hôtel des postes et des télégraphes, de style Louis XVI, édifié de 1885 à 1892.

Le théâtre royal, aussi appelé très souvent théâtre de la Monnaie ou grand théâtre, construit en 1817, fut incendié en 1855. L'année suivante, il était restauré et rouvert au public. Cet édifice, complètement isolé, forme un rectangle dont le portique est orné de huit colonnes d'ordre ionique ; sur son fronton, un bas-relief représentant l'Harmonie des passions humaines a été sculpté par Simonis. La salle de spectacle peut contenir deux mille personnes.

Le théâtre de la Monnaie a toujours joui d'une excellente réputation pour la composition de sa troupe et pour le choix de son répertoire. On y joue l'opéra, l'opéra-comique et on y donne des ballets.

Le tableau du personnel pour la saison 1903-1904 comprenait notamment 97 musiciens pour l'orchestre de symphonie, 21 musiciens pour la musique de scène, et, pour les chœurs, 32 chanteuses, 46 chanteurs et 8 enfants. L'ouverture de la saison théâtrale a eu lieu le 10 septembre. Le spectacle de réouverture se composait de « Lohengrin » ; le lendemain, on joua « Lakmé » ; puis, les soirs suivants : « le Prophète », « Rigoletto », « Hamlet », etc.



LE THÉÂTRE DE LA MONNAIE OU THÉÂTRE ROYAL

II

DANS LA RUE. — SCÈNES VUES

Bruxelles, dont l'origine remonte au sixième siècle, eut pour berceau une île marécageuse nommée Brocksel, que formaient deux bras de la Senne. C'est là que S. Géry, évêque de Cambrai et d'Arras, éleva en 610 la première église de la cité qu'il avait catéchisée.

De toutes les villes belges, Bruxelles est la moins ancienne. Au onzième siècle, cette bourgade avait acquis une réelle importance puisqu'elle fut entourée d'une enceinte fortifiée flanquée de tours ; elle était déjà le centre d'un commerce actif entre la Flandre et les pays du Rhin.

Un grand nombre d'habitants suivirent leur prince, Godefroid de Bouillon, à la première croisade. Partis en 1095, les croisés ne revenaient point ; on les croyait tous morts, lorsque, le 16 janvier 1101, les survivants de la lointaine expédition arrivèrent à Bruxelles sans s'être fait annoncer. Les femmes éprouvèrent du retour de leurs maris une joie telle qu'elles les désarmèrent et les portèrent triomphalement dans leurs maisons. Depuis cette époque, le 19 janvier de chaque année, à dix heures du soir, on



LE VIRUX BRUXELLES ; BRAS DE LA SENNE RUE SAINT-GÉRY

fête la *Veillée des Dames*, dont la cloche donne le signal. Aujourd'hui, c'est la grosse cloche de Sainte-Gudule — l'église principale de Bruxelles, qui n'a point de cathédrale, — qui annonce aux femmes de la ville qu'elles sont, ce soir-là, maîtresses au logis.

En 1357, on commença la construction d'une nouvelle ceinture de remparts mieux appropriée aux besoins de la défense ; elle fut terminée vingt ans plus tard. Son périmètre se trouve délimité de nos jours par la ligne des boulevards ; sa forme a été comparée à celle d'une poire dont la queue serait à la porte de Hal, dernier vestige important de cette seconde enceinte.

La situation de Bruxelles au centre du royaume favorise le mouvement commercial, qui y est considérable. Au double point de vue géographique et politique, cette ville était toute désignée pour devenir la capitale de la Belgique lorsque ce petit pays se sépara violemment de la Hollande à la suite de l'insurrection de 1830.

La transformation de Bruxelles a été complète pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Des édifices publics ont été construits ou restaurés ; des voies nouvelles, boulevards et avenues, ont été créées ; les remparts ont été abattus, et, de 1818 à 1840, on y établit des boulevards

d'un circuit total de huit kilomètres ; ils sont plantés de quatre rangées d'arbres et bordés d'hôtels particuliers, de constructions élégantes et de jardins ; pendant les beaux jours, ils sont fréquentés par de nombreux promeneurs.

Depuis 1830, la capitale de la Belgique s'est notablement accrue. Mais, comme la ville proprement dite, enserrée par ses larges boulevards de ceinture, ne pouvait s'étendre, ce sont les faubourgs qui ont reçu le trop-plein de la population.

Les faubourgs, au nombre de huit, sont situés au delà des boulevards et forment comme une seconde enceinte non interrompue. Chacun d'eux jouit d'une autonomie complète au point de vue administratif, possédant sa maison communale, son conseil d'échevins, ne participant en rien dans les dépenses de la ville, formant, en un mot, une commune distincte.

L'ensemble de la ville et de ses faubourgs constitue ce qu'on appelle « l'agglomération bruxelloise », d'une population totale de 547.187 habitants, se décomposant ainsi : Bruxelles, 183.686 habitants ; Schaerbeek (*pron.* Scarbek), 63.508 ; Molenbeek, 58.445 ; Ixelles, 58.440 ; Saint-Gilles, 51.763 ; Anderlecht, 47.927 ; Saint-Josse-ten-Noode, 32.140 ; Lacken (*pron.* Lâk), 30.438 ; Etterbeek, 20.838.

Bruxelles, point central du réseau ferré pour la Belgique, a trois gares où arrivent les voyageurs de toutes les contrées d'Europe : la gare du Nord, à laquelle aboutissent les lignes d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, *via* Ostende, des provinces d'Anvers, de Limbourg, de Liège et des deux Flandres ; la gare du Midi, où convergent les lignes de France, d'Angleterre, *via* Lille et Calais, du Hainaut et de Namur ; la gare du Luxembourg, à laquelle se relie les lignes du Grand-Duché, de l'Est français, d'Alsace-Lorraine, de la Suisse et des provinces du Luxembourg belge et de Namur. Un chemin de fer de ceinture met en communication ces trois gares.

La capitale de la Belgique est une ville d'industrie et de luxe. Les différentes branches de l'industrie comprennent surtout la carrosserie, l'ébénisterie, la tannerie, la corroierie, la construction des machines, la fabrication des ustensiles en fer étamé et émaillé et celle de la porcelaine et de la faïence, la photographie, la broserie, les bronzes d'art, l'horticulture, etc., etc.

Le commerce comprend notamment les articles de luxe, tels que des dentelles dites applications de Bruxelles, dont la fabrication occupe cinq mille ouvrières, la lingerie, la passementerie, la mercerie,

les corsets exportés surtout dans les deux Amériques, qui emploient deux mille femmes dans les communes rurales ; les fleurs et les plumes de parure, les vêtements confectionnés, etc., etc. ; pour ces derniers articles, je noterai en passant que les prix ne diffèrent guère de ceux des grands magasins de Paris.

Les nombreux marchés et foires de Bruxelles sont très fréquentés.

Un important trafic se fait par eau, empruntant les canaux de Bruxelles au Ruppel et de Bruxelles à Charleroi.

Bruxelles, la plus cosmopolite de toutes les villes de Belgique, n'offre aucun trait saillant, et se trouve comme un peu effacée. Elle se divise en ville haute et en ville basse. La ville haute, qui est la partie moderne, est habitée par l'aristocratie, la riche bourgeoisie et la colonie étrangère ; on n'y voit, pour ainsi dire, que vastes hôtels et grandes maisons. C'est de ce côté, à l'est, qu'a été établi le quartier Léopold, sur l'emplacement de terrains stériles achetés par la ville. Le touriste qui s'engage dans les rues coupées à angle droit, bordées de maisons et d'hôtels dépourvus de caractère et de style ne tarde pas à éprouver le vif désir de quitter au plus vite ce quartier, qui lui donne l'impression d'un labyrinthe.

Plus loin, dans les communes subur-

baines d'Ixelles et de Saint-Josse-ten-Noode, aux rues désertes, on rencontre les demeures plus modestes de la petite bourgeoisie et des fonctionnaires.

La ville basse, qui forme la partie la plus étendue et la plus populeuse, est occupée par les commerçants, et l'animation y est toujours très grande. C'est le vieux Bruxelles. Au delà, à l'ouest, habite la classe ouvrière ; ce quartier est traversé par plusieurs bras de la Senne.

Partout, dans la ville basse comme dans la ville haute, règne une excessive propreté ; les rues et les boulevards sont parfaitement entretenus ; comme les hôtels, toutes les maisons sont confortables.

La ville et les faubourgs sont alimentés d'une eau excellente provenant de sources qui jaillissent dans les environs de Waterloo, et, cependant, l'étymologie de cette localité vient de *water*, eau, et de *loo*, privé de.

Le chemin de fer de ceinture et de nombreux tramways — appelés *trams* en Belgique, — rendent les communications très faciles.

Quoi qu'en dise Élisée Reclus, la température moyenne de Bruxelles est très inférieure à celle de Paris. Je prendrai deux dates au hasard ; le 17 août 1903, le thermomètre marquait 19° à Paris et 11° à

Bruxelles ; le 21 août, 20° à Paris et 14° à Bruxelles.

D'après le météorologiste belge Quelelet, la moyenne des jours de pluie à Bruxelles est annuellement de 197 ; des jours de neige, 25 ; de brouillard, 60 ; de grêle, 10. En 1864, on a compté 144 jours de pluie ; la moyenne des journées où le ciel est sans nuages n'est que de 12.

Lorsqu'il fait chaud, la chaleur est accablante. Les vents qui soufflent du nord et de l'ouest, c'est-à-dire de la mer du Nord et de l'Atlantique, sont chargés d'eau, ce qui augmente encore l'état d'humidité de l'atmosphère.

Du 8 au 15 août, le soleil s'est montré pendant 37 heures dix minutes. Les bureaux de l'état civil de Bruxelles ont, durant cette même semaine, enregistré 70 naissances et 49 décès, soit, malgré l'accroissement de la population, une diminution de 22 unités sur la moyenne des décès de la trente-deuxième semaine de la période quinquennale 1898-1902.

Ce sont les maladies de poitrine qui ont fait le plus de victimes ; l'entérite et la diarrhée ont causé la mort de neuf enfants ; les autres affections épidémiques, variole, rougeole, croup, fièvre typhoïde ont occasionné huit décès dans les faubourgs.

Pour l'ensemble des faubourgs, on a

enregistré 150 naissances et 109 décès. Les taux de natalité et de mortalité sont respectivement de 20.2 naissances et 14.7 décès sur 1.000 habitants.

Les beaux jours, en Belgique, sont rares. En 1903, la saison des vacances a été d'une maussaderie tout à fait belge, comme me le disait un Bruxellois. Il a plu de toutes les manières : pluies fines, pénétrantes, persistantes, glaciales ; de grosses pluies, véritables paquets d'eau qui vous inondaient au moment où vous vous y attendiez le moins ; des averses succédant aux grands coups de vent ; des pluies fortes et verticales, qui tombaient dru et s'enfonçaient dans le sol comme des baïonnettes ; telle a été, en résumé, la température à peu près quotidienne pendant la durée de mon séjour à Bruxelles.

Quand, le matin, les Bruxellois apercevaient à travers leurs rideaux un soupçon de rayon de soleil, vite, ils se levaient, bouclaient leurs malles et filaient vers la campagne.

Dès que la pluie faisait trêve, les cités balnéaires et les lieux de villégiature se repeuplaient aussitôt. Dans les gares, les quais de départ étaient noirs de monde ; c'étaient des émeutes aux portières des wagons, et la police des chemins de fer était sur les dents. Très simple le raisonnement des milliers de gens qui voulaient

se faire illusion pour justifier leur fugue : « Il ne pleut plus ; donc, nous pouvons partir ». S'ils avaient tenu compte non de leurs désirs, mais de l'expérience, ils se seraient dit : « Il ne pleut plus ; donc, il pleuvra. Demeurons ».

Il y a dix ans, me disait un Bruxellois, seuls, les gens riches avaient vu la mer. Aujourd'hui, tout le monde fait son petit tour du propriétaire à travers la Belgique ; petits et grands connaissent, pour les avoir contemplées, les belles choses du pays, qui sont si nombreuses et si variées.

Prendre des vacances est une mode à laquelle tout le monde sacrifie ; comme le gros fonctionnaire, le plus modeste boutiquier s'octroie les siennes ; leur durée est plus courte, c'est la seule différence.

Les petits bourgeois et les ouvriers qui, autrefois, n'avaient jamais vu la ville voisine, ont maintenant à leur disposition les trains de plaisir, les abonnements de quinzaine, et, depuis peu, les abonnements de cinq jours.

Pendant les deux jours de fête de l'Assomption, il s'est produit aux gares de Bruxelles un exode considérable ; aussi l'affluence des voyageurs causa-t-elle quelque désarroi, le personnel et le matériel étant insuffisants pour cette clientèle que l'administration n'avait pas prévue.

Du vendredi matin 14 août au dimanche soir, il a été reçu à la gare du Nord à Bruxelles 262.240 billets. Si l'on ajoute à ce chiffre les voyageurs porteurs d'abonnement ainsi que ceux qui étaient arrivés à Bruxelles-Nord pour reprendre immédiatement la correspondance, et dont il est impossible de déterminer le nombre, même approximativement, on peut évaluer le chiffre total des voyageurs à plus d'un demi-million.

Les abonnements de quinze jours sont une création excellente qui permet de voyager à travers toute la Belgique sur le réseau de l'État à très peu de frais. Moyennant vingt-trois francs, il est délivré des billets de troisième classe valables pendant quinze jours qui donnent au porteur la faculté de prendre même la plupart des trains-express, et d'effectuer à son gré tel parcours qui lui convient ; il monte et il descend où il veut sans avoir à se présenter aux guichets, où, souvent, l'on fait queue.

Le 1^{er} août 1903, il a été créé des abonnements de cinq jours pour le prix de onze francs en troisième classe. Un mois plus tard, on a constaté que la gare du Nord, à Bruxelles, en avait délivré 3.800 et 1.500 de seconde classe. Par contre, le nombre des abonnements de quinzaine a quelque peu diminué.

Les premières classes ont été supprimées en Belgique ; elles sont remplacées par des classes réservées ; le prix des secondes classes a été augmenté et l'on a réduit celui des troisièmes classes ; le billet simple pour ces dernières est de 40 centimes pour dix kilomètres, de 1 fr. 90 pour 50 kil. ; le prix des billets aller et retour est respectivement de 65 centimes et 2 fr. 40. La taxe des bagages, beaucoup plus élevée qu'en France, est de 6 centimes par 100 kilogr. et par kilomètre. La notation des heures se fait de 0 à 24.

Le peuple belge se distingue par d'indéniables aptitudes pour l'organisation des « festivités », — suivant l'expression de nos voisins. Le dimanche et les jours fériés, on ne rencontre, à Bruxelles comme dans toutes les villes belges, que sociétés philharmoniques, fanfares, orphéons, défilant dans les rues. Les musiciens, qui ont vêtu leur « belle capote » et coiffé leur « décalitre », emplissent l'air des sons de leurs cuivres avec lesquels se confondent les étranges harmonies métalliques des carillons. En aucune autre nation, peut-être, le sens de la musique n'est aussi développé qu'en Belgique.

A Bruxelles, comme dans tous les centres plus ou moins importants, il s'est créé et il se crée chaque jour des associa-

tions particulières de genres divers. En dehors des « harmonies » ou des « fanfares » que l'on rencontre jusque dans les moindres villages, il y a des sociétés de jeux de balle, de paume, de pelote, de palets, de tir à l'arc, d'amateurs de pigeons, qui donnent lieu à des réjouissances publiques très fréquentes pour commémorer leurs anniversaires.

« On s'associe pour la moindre raison, dit un auteur bruxellois ; au besoin, on s'associe pour s'associer. Tout prétexte semble bon à cette population « sociable » malgré ses formes, qui veut s'amuser, ou faire le bien, ou travailler à ses intérêts matériels en s'unissant : l'union fait la force. On rit mieux, on est plus sensible, on examine plus à fond une question en compagnie que tout seul. C'est un héritage de nos ancêtres, c'est un legs des gildes, des métiers et des corporations. Seulement, les mœurs politiques ayant changé, la nécessité de se grouper pour se défendre n'existant plus, les gildes sont devenues des « sociétés particulières » généralement organisées en dehors des préoccupations graves de la lutte pour l'existence. C'est surtout le plaisir que l'on vise, soit par raison purement égoïste soit pour venir au secours des semblables. Les principales de ces sociétés donnent des concerts où l'on entend les grands

artistes du pays et de l'étranger, où les jeunes aspirants à la gloire sont reçus avec sympathie ; des conférenciers philosophes, littérateurs, politiques, critiques sont conviés à exposer leurs idées et ont un public assidu toujours prêt à venir les écouter. Le cercle artistique et littéraire est en quelque sorte le modèle de ces associations purement intellectuelles, où cependant, en temps ordinaire, on se récréait volontiers en jouant au billard ou aux échecs, au whist ou même au domino : on ne peut avoir toujours l'esprit tendu. »

On compte à Bruxelles cinq cent cinquante-cinq sociétés dramatiques, d'assurances, de chemin de fer, etc., et de deux à trois cents sociétés diverses, littéraires, scientifiques, sociales, de musique, de jeux, d'épargne, etc.

Une association très populaire, c'est le cercle philanthropique les *Gais Lurons*, ayant pour devise : « Plaisir, Art, Charité » ; les membres de cette société se sont rendus le dimanche 23 août 1903 à Blankenberghe en vue d'y organiser une sortie-collecte au profit des œuvres de la « Soupe scolaire » et des « Pauvres honteux » de cette jolie station balnéaire.

Bruxelles est souvent choisie pour la tenue de congrès internationaux. Du 2 au 9 septembre 1903, j'y ai vu un congrès international d'hygiène et de démographie,

qui a obtenu un grand succès, et, du 19 au 21 suivant, un congrès international de laiterie. Certaines conférences ou congrès donnent prise à la raillerie et ne sont, le plus souvent, que prétexte à voyages gratuits, à banquets, à champagne, à speeches, à décorations, etc. ; mais le congrès d'hygiène a bien mérité de l'humanité.

Les congrès sont pour certains individus, — n'appartenant ni de près ni de loin à ces doctes assemblées, — une source de joies et de plaisirs. C'est ainsi que le congrès d'hygiène a donné lieu à des plaisanteries de divers genres qui n'ont aucun rapport avec la délicatesse.

Quelques noctambules, pour se livrer à leurs écarts habituels, arborèrent à leur boutonnière de petits cartons multicolores attachés à des cordons aux couleurs nationales ; cette précaution avait pour but de détourner l'attention de la police. Certains de ces personnages peu recommandables se sont rendus coupables de tapage nocturne ; étonnés, mais indulgents, les agents ont laissé faire ; ils ne se doutaient nullement qu'ils se trouvaient en présence de vulgaires fumistes.

D'autres individus ayant appris que les congressistes avaient le droit de se servir gratuitement des tramways ont arboré également un carton quelconque et ont

tenté de s'en servir. Mais les receveurs, soupçonnant la supercherie, réclamaient une carte d'identité : pour se tirer d'embarras, les pseudo-congressistes prétextaient l'oubli de leur carte.

Dans l'intérêt du prestige des réunions savantes, si fréquentes en Belgique, une surveillance s'impose pour éviter le retour des facéties plus ou moins spirituelles de ces peu délicats fumistes.

Chaque faubourg de Bruxelles a sa foire annuelle, qui dure au moins huit jours ; Schaerbeek en a même une seconde, qui, en 1903, commença le 29 août et se termina le 7 septembre. Les loges foraines et les manèges de chevaux de bois y sont en grand nombre ; quelques-uns de ces derniers, encore à l'état primitif, y sont mus à force de bras.

Les quartiers ont aussi leur kermesse. J'ai vu la traditionnelle kermesse de Notre-Dame-au-Rouge, dans la basse ville, non loin de la gare du Midi ; elle fut inaugurée aussi le 29 août à huit heures du soir ; elle avait été annoncée par une salve de quatre-vingt-dix-neuf coups de canon. Les rues étaient pavoisées et décorées à profusion de drapeaux, d'oriflammes et de verdure, et, le soir, tout le quartier était illuminé. Au programme figuraient des jeux populaires, des concerts-promenades et des pantomimes.

Le mardi suivant, le cortège traditionnel a parcouru son itinéraire habituel. Toutes les rues du quartier regorgeaient de curieux que ce spectacle amusait beaucoup.

Des groupes et des chars fort originaux composaient le cortège pittoresque qu'ouvraient une dizaine de commissaires à cheval. Venait ensuite un groupe de sapeurs-pompiers porteurs des insignes de la corporation, tels que haches, marteaux et pelles en bois argenté. Puis, le groupe des tambours de Napoléon, le corps de garde de Lafayette avec des costumes à parement rouge et le tricorne à large liseré d'argent ; à la suite, l'inévitable Géant qu'accompagnait une fanfare burlesque ; puis le char où Guillaume Tell se tenait armé de son arc, sur un énorme rocher, ayant à ses côtés son fils et un chevrier des montagnes suisses, et, devant lui, Gessler et ses soldats ; à la suite, le char des brasseurs, qui distribuait de la « brune » à tous les gamins du quartier, et le char de la noce villageoise, tous deux fort animés, obtenaient le plus grand succès ; enfin, un dernier char, de très grandes dimensions où étaient installées des fillettes en blanc, figurait l'apothéose de Notre-Dame-au-Rouge.

Des « repos » obligatoires étaient pré-

vus au programme, et l'on voyait alors les grognards de l'armée de Russie trinquant avec les contemporains de Guillaume Tell, ou les toréadors de l'Espagne moderne dansant avec les gardes de Henri IV.

Dans tous les cafés, on entendait les orchestres aussi bruyants que faux moudre des valses et des polkas. De bonnes vieilles femmes du quartier retrouvaient leurs jambes de vingt ans dans ce brouhaha de fête et risquaient encore un pas de quatre. Bref, c'était une joie générale qui, pour être sincère, n'en était pas moins un peu lourde. En Belgique, les kermesses des villes et des villages ne vont point sans de grosses farces bruyantes.

Dans ces cortèges, on ne manque jamais de faire figurer un géant ou une géante, ou les deux à la fois ; ce sont d'énormes mannequins d'osier ou des bustes en carton de grandes proportions que l'on a revêtus d'habits plus ou moins grotesques. Un brave Bruxellois, debout près de moi, voyant passer la Géante, me dit avec conviction :

— Il paraît qu'elle a existé autrefois, savez-vous, monsieur.

C'est sous Philippe le Bon, duc de Bourgogne, que parurent les géants et les géantes dans les kermesses, les ducasses,

les processions et les fêtes de Flandre. On les rencontre au quinzième siècle à Bruxelles, à Lille, à Dunkerque, à Cambrai, à Douai ; dans cette dernière ville, le géant est appelé *Gayant*.

La kermesse populaire de Notre-Dame-au-Rouge, qui est bien dans la tradition du vieux Bruxelles, se prévaut d'un grand passé et commémore une notable partie de la vie de la capitale ; aussi s'écoulerait-il encore de longues années avant que l'on ait vu disparaître cette traditionnelle manifestation populaire.

Le nom de Notre-Dame-au-Rouge provient d'une très ancienne image miraculeuse de la Vierge qui se trouve conservée aujourd'hui dans l'église de Bon-Secours, et qui, à l'origine, était vénérée à Saint-Géry, la première église élevée à Bruxelles. Cette statue est d'un réel mérite artistique ; on devrait l'exposer sans la robe espagnole qui empêche d'en apprécier la finesse et le travail. Le 25 août 1538, elle fut portée en procession pour obtenir la cessation d'une épidémie qui faisait de très nombreuses victimes.

Tout le quartier parcouru par cette cavalcade porte les plus curieuses marques du passé ; c'est l'un des endroits les plus vivants de la ville.

Le Marché-aux-Charbons est encore une des rues les plus caractéristiques ; le

commerce y garde des traditions anciennes tout à fait ignorées des grands magasins. Les marchands attendent les clients sur le trottoir et lui montrent les habits d'ouvriers que l'on étale en dehors contre la façade. Les noms des rues, dans ce quartier, sont des plus pittoresques. C'est dans les environs que se trouvait la ruelle de la Grosse-Noix-d'argent-non-écalée, ainsi désignée en flamand : *Angeschuperdezilvereokkernootierstraat*.

Pour en revenir aux kermesses, je dirai qu'elles empruntent toujours un attrait particulier à leurs baraques, étincelantes de dorures et de verroteries. Les bourgeois, les ouvriers et leur famille se rendent en foule aux théâtres, aux spectacles de lutteurs, d'acrobates, de géants et de phénomènes ; les « frites » attirent aussi une nombreuse clientèle ; « l'amusement devient frénétique sur les chevaux de bois, et de gros rires de femmes et de fillettes pâmées sur les montures bariolées y accompagnent les airs soufflés par les orchestrons ».

Le dimanche 13 septembre 1903, le faubourg de Schaerbeek, où j'habitais, était en fête à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du corps des sapeurs-pompiers volontaires. Ce corps, qui comprend environ cent cinquante membres, est composé de

braves citoyens qui, sans rémunération aucune, par pure abnégation, se réunissent à l'appel du clairon dès qu'un sinistre est signalé ; le drapeau porte ces trois mots : « Courage, Dévouement, Humanité ».

La plupart des sapeurs-pompiers ont la poitrine couverte de décorations, qui témoignent de la valeur de leurs services. Aussi, la population tout entière acclamait-elle ces vaillants citoyens dans un élan de sympathie bien méritée.

Un cortège comprenant plus de quarante sociétés locales et des délégations des pompiers des villes et des communes environnantes, précédé et coupé de corps de musique, s'est formé pour conduire les pompiers de Schaerbeek à l'hôtel communal. Là, le bourgmestre et le collège des échevins en uniforme, qu'accompagnait le conseil communal, reçurent les jubilaires auxquels fut offert le vin d'honneur. On distribua de nombreuses médailles.

A cinq heures eut lieu un banquet de plus de deux cents couverts, présidé par le bourgmestre. Le soir, un concert était donné en plein air sur l'une des places.

Les fêtes de la maison et de la rue ont une très large part dans la vie des Belges. Tout, chez eux, petits et grands, est prétexte à banquets. Les anniversaires

des naissances et des mariages, les fêtes des enfants donnent lieu à de véritables festins, à des repas pantagruéliques, à des ripailles qui durent de longues heures ; sur la table défilent les bons vins de France, car nos voisins sont de fins gourmets. Pendant longtemps, la seule bibliothèque de nos voisins était la « bibliothèque des vins », et la table est encore pour eux le plus grand souci de chaque jour.

Les kermesses de Flandre et les ducasses de Wallonie sont fêtées avec un entrain endiablé, une joie délirante dont on ne croirait point capables ces hommes en sabots et ces lourdes rustaudes, d'ordinaire si calmes et si taciturnes. Dans les cabarets, où l'on s'empile littéralement, « les chopes et les pintes se vident avec une prodigieuse rapidité, et bientôt la foule fermente comme ont fermenté les bières. La joie devient brutale ; des grossièretés, des farces salaces chauffent les réjouissances d'un fruste piment. » Souvent, hélas ! dans les fumées de l'ivresse, quelque scène tragique vient attrister ces réunions, dont les débuts avaient été pourtant empreints d'une si large gaieté et d'une bonhomie si touchante ; en ces « festivités », la grosse joie est souvent suivie d'une grosse colère.

Les Belges ont d'indéniables aptitudes pour la mise en scène des chars, des allégories, des faits historiques qui entrent dans la composition du programme des fêtes de la rue.

Au moyen âge, l'opulence de la Flandre permettait à ses habitants d'étaler tout leur luxe dans les cérémonies publiques, qu'ils provoquaient comme à plaisir. Cet amour des fastueuses démonstrations des rues ne s'est point éteint. « Ces jours-là, dit excellemment un auteur belge, les façades sont pavoisées, les estaminets regorgent de monde, les trottoirs sont encombrés, une exaltation empoigne le peuple d'ordinaire placide, et une émotion profonde étreint la foule, quand, au loin, résonnent les fanfares d'une troupe de lansquenets à cheval, fendant le populaire, et apparaît, solennellement cahoté dans une gloire de drapeaux, superbe décor mouvant, le premier des chars de triomphe. Les spectateurs sont recueillis, comme s'ils assistaient à quelque gigantesque messe d'allégresse, et l'âme de la foule se suspend aux bannières et aux chars. Alors défilent des groupes historiques en coûteux costumes, des allégories, des soldatesques, avec une solennité multicolore et une consciencieuse gravité. C'est comme si passaient toutes les gloires de la patrie, toutes les victoires et

les renommées des temps défunts, toutes les fables populaires magnifiquement affublées. Aussi est-ce avec mélancolie qu'on voit s'avancer le dernier char, le plus grand toujours, clôturant le cortège par un surcroît de richesses, par une féerie plus éclatante, comme le bouquet d'un feu d'artifice. »

Des paysans et des paysannes endimanchés, venus de très loin, écarquillent les yeux à la vue de ces représentations en plein air, de ces parades et de ces étalages de costumes et d'étoffes dont ils se montrent toujours fort avides. Aucun de ces cortèges profanes n'oserait se montrer sans sa « sainte famille de géants. »

Dans mes pérégrinations à travers Bruxelles, j'ai été témoin de différentes scènes humoristiques. J'en rapporterai quelques-unes.

Le lundi soir 7 septembre 1903, en rentrant à Bruxelles d'une première excursion que j'avais faite à Anvers, j'aperçus en face de la gare du Nord un groupe assez nombreux de femmes qui se tenaient par le bras ; elles étaient toutes d'un certain âge déjà ; elles marchaient tête nue, un bout de ruban étoilant les cheveux lissés ; sur leur corsage à carreaux s'étaient de larges broches jaunes, tandis qu'aux oreilles se balançaient de longues pende-

loques ; les jupes unies avaient des plis lourds ; c'étaient toilettes du dimanche portées pour la première fois.

Je fus l'auditeur du dialogue suivant engagé entre un honnête sexagénaire et l'une des femmes qui était demeurée en arrière de ses compagnes.

— C'est la quarante-deuxième fois, disait-elle, que je vais à la kermesse de Louvain ; je n'ai jamais manqué.

— Et l'on s'est bien amusé ?

— Ah ! oui. On a chanté, on a mis des bonnets en papier, on a tenu toute la rue, on a beaucoup mangé, on a bu et on s'est moqué...

— Et on a dépensé ?

— Mais on a travaillé toute l'année pour cela, savez-vous, monsieur. Vingt-cinq centimes toutes les semaines que nous avons donnés chacune... On aurait pu prendre le camion avec une tente dessus et un accordéon près du cocher ; mais, pour revenir, c'est trop long.

— Alors vous avez des caisses d'épargne en vue de votre voyage ?

— Oui, et il faut verser régulièrement, sans cela on est à l'amende. Et on se prépare bien, tu sais, monsieur ; tous ses beaux bijoux, on va les retirer du Mont-de-Piété.

— Et comment fait-on cela ?

— On fait comme on peut ; on trouve

toujours. On engage autre chose s'il le faut. Puis, demain, on va le reporter et on reprend ce qu'on avait donné pour dégager.

— Et vos maris ?

— Oh ! pas avec nous ce jour-là ; ils vont aussi à Louvain, mais pas tous ; ils font bande à part : les femmes d'un côté, les hommes de l'autre côté.

— Et on rentre, maintenant ?

— Non ; on va voir dans les estaminets de son quartier, et on doit encore chanter. C'est notre fête à nous, et demain on sera un peu fatigué, mais on recommencera à travailler et à économiser pour l'année prochaine.

Et la bonne commère, quittant là-dessus son questionneur, reprit à plein gosier son refrain en courant pour rejoindre la bande joyeuse.

Le 15 septembre, passant rue de l'Amigo, — ainsi appelée du nom de la prison communale — j'aperçus un rassemblement ; je m'approchai et m'informai de ce qui le motivait. Il s'agissait de l'arrestation d'un colporteur qui avait parié la veille au soir avec quelques-uns de ses camarades de jouer un bon tour à la police. Pour gagner son pari, il n'avait trouvé rien de plus spirituel que de se rendre au poste de son quartier ; là, il raconta aux agents, d'une voix

larmoyante, qu'il venait d'être victime, dans une salle de danse, d'une brutale agression au cours de laquelle on lui avait soustrait sa bourse et sa montre en or avec la chaîne. Ce dernier détail eut pour résultat de faire naître un doute dans l'esprit des gardes-ville ; si cet individu avait eu en sa possession un objet de cette valeur, il n'aurait pas manqué de le confier à celle que l'on appelle communément « Ma tante » — le Mont-de-Piété de la rue Saint-Ghislain.

Un agent fut désigné aussitôt pour se rendre dans la salle de danse indiquée par le pseudo-volé ; ce dernier s'offrit immédiatement et avec beaucoup d'insistance à l'accompagner, dans le secret espoir de prendre la poudre d'escampette pendant le trajet. Mais on devina son intention, et on le pria d'attendre au poste le retour du garde-ville.

Quelques instants plus tard, l'agent revenait ; il racontait au commissaire qu'il avait entendu les camarades du colporteur s'entretenir en riant de la gageure, et qu'ils attendaient son auteur pour aller avec lui terminer la soirée dans les cabarets du quartier des Marolles.

Leur attente fut déçue, car l'individu ne sortit qu'en compagnie de deux agents, lesquels lui offrirent un abri pour la nuit. Furieux de s'être ainsi jeté niaisement

dans la gueule du loup, ce gai fumiste a juré, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

De joyeux membres du Clamotte-Club, un cercle bruxellois s'il en fut, composé d'intrépides buveurs de gueuze, tentaient, vers le mois de mai, m'a-t-on raconté, de se faire ouvrir le seul cabaret encore éclairé dans Bruxelles à une heure avancée de la nuit. Ils y furent reçus par des agents de police, qui leur dressèrent procès-verbal. Leur affaire fut appelée devant le tribunal le mardi 18 août.

L'avocat des prévenus fit valoir qu'un agent leur ayant dit d'entrer, ils n'avaient fait que se conformer aux règlements, lesquels obligent les bourgeois à obéir aux injonctions de la police, et qu'au surplus, s'ils avaient frappé à la porte du cabaret, ils ne sauraient être accusés d'avoir commis la tentative de pénétrer dans un immeuble.

Devant ces arguments, le commissaire, qui occupait les fonctions de ministère public, a spontanément abandonné la prévention, et le juge, à la grande satisfaction des inculpés, prononça leur acquittement.

Un jour, rue de Laeken, il y eut grande querelle. Une laitière et une servante se prodiguaient les épithètes les plus malsonnantes. Depuis un certain temps, une

dame constatait que, chaque matin, son lait était singulièrement baptisé ; elle en fit l'observation à sa servante, qui répondit :

— C'est la laitière, pardi !

— Il faut la changer, conclut la dame.

C'est ce qui fut fait. Quelques jours plus tard, la même scène se reproduisit, et, une fois encore, la laitière fut remplacée. Mais la dame surveilla sa servante ; elle fit porter le pot au lait à sa table sans qu'il passât par la cuisine.

En désespoir de cause, la dame s'adressa directement à sa laitière, qui s'étonna, et promit de surveiller de son côté la servante. Le résultat ne se fit pas attendre. Le lendemain, lorsque la bonne demanda son lait, la marchande, contrairement à son habitude, prit le pot et constata qu'il y avait de l'eau au fond. Furieuse, la brave femme lança le contenu du pot à la figure de la domestique indélicate, d'où un échange de propos peu académiques.

La manière d'opérer de la servante était fort simple : elle mettait un demi-litre d'eau dans le pot au lait, puis elle y faisait verser un demi-litre de lait. Et, comme sa maîtresse lui donnait chaque jour l'argent pour l'achat d'un litre, c'est donc six « cens » (centimes) qu'elle mettait quotidiennement dans sa poche ; elle empêchait ainsi le contrôle par son « baptême » préventif.

Un après-midi, place Fontainas, deux trains se croisent. Un fiacre, voulant se garer trop rapidement, renverse une charrette chargée de gâteaux secs dont on est si friand au quartier des Marolles et aux abords du marché aux poissons où habite la classe ouvrière.

Désespoir de l'infortunée marchande, mais grande joie de la nombreuse marmaille, accourue en un clin d'œil on ne sait d'où. Et les enfants de ramasser les « couques », qui pour les remettre sur le véhicule, qui pour les croquer, qui encore pour s'en bourrer les poches.

Des hommes du peuple prirent fait et cause pour la marchande désolée, laquelle criait, pleurait et cherchait à sauver ce qu'elle pouvait de sa marchandise éparpillée par terre, dans la poussière.

Le cocher, lui, protestait de son innocence.

En attendant l'arrivée d'un agent de police, des hommes tiennent le cheval par la bride pour empêcher l'auteur du méfait de s'échapper : il faut que procès-verbal soit dressé. Mais la grosse dame qui est assise dans le fiacre et que le cocher doit conduire à la gare du Midi se désespère à la pensée qu'elle manquera son train. La foule s'en amuse et s'en gausse ; la justice avant tout.

Quelques jours plus tard, vers midi,

une brave campagnarde, se trouvant place Stéphanie, monte dans le train qui va au bois de la Cambre et demande au receveur un billet pour la gare du Midi.

— Nous n'allons pas à la gare du Midi, fait l'employé ; descendez au premier arrêt.

— Comment, descendre ? s'exclame furieusement la bonne femme ; puisque je vous paie, il est bien juste que vous me conduisiez où je dois aller.

Des voisins compatissants voulurent faire entendre raison à la voyageuse en lui disant qu'elle aurait dû prendre un autre tram. Lorsqu'elle descendit, la naïve paysanne s'écria :

— Ce tram-là, voyez-vous, c'est celui des riches. Pour les gens de la campagne, on ne veut pas se déranger.

Une fête de quartier avait lieu le dimanche 6 septembre après-midi. Parmi les jeux bizarres choisis par les organisateurs, il en était un qui consistait en une course de femmes à cheval sur un manche à balai. Elles étaient là six ou sept femmes, les jupons liés autour des jambes, descendant et remontant la rue en courant, les cheveux au vent, au milieu des cris et des lazzis de la foule.

Il y avait aussi des courses en sacs et d'autres épreuves plus ou moins grotesques. Une allocation de deux cent

cinquante francs avait été accordée par la ville pour ces sortes de concours d'un goût plutôt douteux ; mais il faut dire que les gens du quartier où ils avaient lieu n'en veulent point d'autres.

Le mercredi 26 août, à neuf heures du matin, on extrayait de la prison de Saint-Gilles, à Bruxelles, un garnement de vingt-six ans condamné pour de nombreux méfaits. Il fut conduit entre deux gendarmes en bourgeois à Koekelberg, commune de plus de dix mille habitants, située à deux kilomètres et demi de la capitale. Une foule énorme stationnait en face de la maison communale. C'est qu'un mariage peu ordinaire allait y être contracté : le prisonnier venait épouser sa fiancée. Les formalités accomplies, le nouvel époux, dont la peine expirait deux ans plus tard, était reconduit à la prison de Saint-Gilles, toujours escorté des deux pandores. On eut la cruauté de ne point le laisser embrasser sa femme, qui, au moment de la séparation, jura de lui demeurer fidèle.

Les gens de la noce, après qu'ils eurent vidé quelques verres à la santé du détenu, se sont rendus au domicile de la mariée où les attendait un copieux dîner.

Le lundi 7 septembre, vers le soir, j'assistai à une scène renouvelée du *Médecin malgré lui*. Deux époux enta-

maient une discussion violente dans la rue ; ils en vinrent aux mains et, finalement, roulaient sur le sol au grand amusement des passants et des gens du voisinage. Un agent de police, que l'on avait prévenu, arriva, qui voulut séparer les combattants ; mais ceux-ci s'unirent contre le « flic » qu'ils frappèrent à coups redoublés ; l'agent dut sonner du cor d'alarme ; à cet appel, plusieurs de ses confrères accoururent. Les deux époux furent conduits au commissariat ; la femme déclara qu'elle n'avait pas à se plaindre de son mari, ajoutant qu'il est fort bon pour elle.

— Au surplus, dit-elle, il a le droit de me battre si je veux.

Les différentes dominations étrangères dans le Brabant ont produit un mélange des races. Il en est résulté, à Bruxelles notamment, où le blond domine cependant, que, dans une même famille, certains de ses membres sont grands et forts, blancs et blonds, alors que les autres membres ont le teint bistré, les yeux noirs et sont de constitution plutôt grêle.

Un voyageur allemand, qui visita une partie de la Belgique à la fin du dix-huitième siècle, constatait « qu'à en juger par la multitude qu'on rencontre dans les rues, le peuple de Bruxelles n'est, quant

aux formes extérieures, nullement favorisé par la nature... Il est certain que la majeure partie est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la stature moyenne. Plusieurs familles même ont, proportionnellement à leur corps, les jambes très courtes. Les traits du visage ne sont pas précisément laids ; mais, avec une forme régulière, leur physionomie est si grossière, tellement assoupie, que, d'après toutes les règles de la science physiologique, les Bruxellois ne doivent point avoir de caractère prononcé, et sont privés de cette énergie attachante préférable à la beauté même. »

Voici, d'un autre côté, ce que dit du caractère de ses compatriotes un auteur bruxellois contemporain : « L'accueil que le Bruxellois fait aux étrangers n'est pas platonique. On ne peut pas dire cependant qu'il exploite sa propre affabilité. Le Bruxellois n'est pas aimable ; il ne pose pas pour la grâce. Son hospitalité a toujours eu des formes un peu rudes ; il est frondeur, et, au besoin, brutal ; il comprend la plaisanterie quand c'est lui qui la fait. »

J'ai pu constater que ces deux portraits, physique et moral, ne sont point flattés, mais ils offrent une certaine exactitude. Les Bruxelloises n'ont ni le charme ni l'élégance de la Parisienne ; elles apportent

beaucoup de recherche dans leur mise ; mais, chez elles, la coquetterie ne compense pas la beauté absente.

Si le Bruxellois passe pour être peu aimable — parce qu'il n'est pas démonstratif, — j'ai pu observer qu'il n'est point malveillant et qu'il se montre même toujours d'une excessive politesse. Entrez chez un boutiquier pour y faire un achat de quelques centimes, ou bien, après avoir demandé le prix d'un minime objet, retirez-vous sans l'avoir acheté, le patron — ou sa femme — quittera son comptoir et vous accompagnera jusqu'à la porte en disant le plus gracieusement du monde :

— Merci bien, monsieur !

A propos des magasins, je dirai qu'il n'est point rare de voir exposés dans une même boutique les objets les plus disparates. On trouve, par exemple, des cartes postales illustrées à la devanture des coiffeurs, des cordonniers ou *chausseurs*, comme on dit là-bas ; des boulangers vendent des articles de photographie et des timbres-poste. Je m'étais présenté un jour chez mon fournisseur habituel de timbres, qui est libraire ; n'en ayant plus, il m'envoya chez un boulanger du voisinage. Je crus, un instant, à une mystification. J'entrai cependant, et demandai cinq timbres à cinq centimes ; en me les

remettant, la boulangère me réclama trente centimes.

— Ce ne sont pas des timbres à six centimes que vous me donnez, dis-je.

— Non, mais je les vends six centimes, me fut-il répondu sur un ton qui n'admettait point de réplique.

Il paraît que certains marchands de timbres en majorent le prix sans que l'administration intervienne.

Il se fait à Bruxelles, — comme dans toute la Belgique, d'ailleurs, — un commerce énorme de cartes postales illustrées. Cela s'explique dans un pays si riche en vieux monuments de toute sorte et en sites admirables qui attirent chaque année tant d'étrangers dans la belle saison : la Belgique, a-t-on dit avec raison, est un véritable musée.

Un statisticien a évalué au chiffre fantastique de neuf cents millions le nombre de cartes postales illustrées échangées en 1902 dans le monde entier. L'Allemagne détient le record avec quatre cents millions. La France vient après avec seulement quatre-vingt-huit millions. La Belgique et la Hollande ont livré chacune douze millions et demi de cartes.

On a constaté que, pendant les journées des 15, 16 et 17 août 1903, l'abondance des cartes postales illustrées fut telle au bureau central de Bruxelles que l'on dut

recourir aux paniers qui, à la nouvelle année, servent à recueillir les cartes de visite ; cent vingt mille cartes avaient été déposées pendant ces trois journées. Les jours suivants, le bureau central n'en recevait plus quotidiennement que de quinze à dix-huit mille et en expédiait vingt mille.

Les abonnements de quinzaine et ceux de cinq jours surtout contribuèrent à l'extraordinaire développement pris par l'échange des cartes postales ; bon nombre de ces correspondances illustrées émanaient d'écoliers en vacances. Pour l'État, cette mode lui valut une recette journalière de cinq cents francs en timbres, rien que pour Bruxelles-centre.

A Bruxelles, la langue française est parlée couramment, sinon purement, — exception faite toutefois pour la haute société, qui se pique de connaître à fond le français. Le peuple et les ouvriers n'emploient que le flamand, bien que, vers la rue Haute, entre le palais de justice et le faubourg Saint-Gilles, on y fasse usage du *marollien*, sorte de patois flamand et français. Quant à la classe des bourgeois et des commerçants, elle parle le flamand et le français ; il en est de même pour le clergé.

Les Bruxellois emploient une foule d'expressions et de locutions particu-

lières avec lesquelles le Français se familiarise bien vite. Je rapporterai quelques-unes de ces tournures notées parmi celles qui reviennent le plus souvent dans les conversations.

D'abord, c'est le fameux *savez-vous, monsieur*, si souvent rappelé en France. Je dois dire que c'est seulement dans le peuple que le *savez-vous, monsieur*, est d'un usage très fréquent. Cette locution à chaque fin de phrase est dite en chantant sur un rythme tout spécial, inimitable par nous.

C'est aussi dans la classe inférieure que le tutoiement des étrangers est fréquemment employé comme marque de politesse, puisqu'aux chiens l'on dit *vous*. Il ne faut point s'étonner, en montant dans un fiacre, d'entendre le cocher vous poser cette question :

— Où veux-tu que je te conduise, monsieur ?

J'ai entendu un jour l'un de ces automédons répondre avec une surprenante mais respectueuse bonhomie à une dame d'un haut rang qui lui traçait l'itinéraire à suivre :

— Je te conduirai par où tu voudras, ma chérie.

A ce sujet, il m'a été raconté une fort plaisante anecdote. La reine Marie-Henriette, femme de Léopold II, avait fait

installer un téléphone reliant le théâtre de la Monnaie avec le palais de Laeken, où elle passait une partie de l'année. Un accident s'étant produit un jour à la ligne téléphonique, on chargea un ouvrier des travaux de réparation ; quand celui-ci eut terminé, il prit le cornet, et, appelant Laeken :

— Allo ! allo ! cria-t-il. Entends-tu, Majesté ?

Si elle est vraie, cette anecdote a bien toute la saveur belge.

Le *s'il vous plaît* traditionnel est aussi une marque de politesse. Si vous posez une question, on n'y répondra que par cette locution :

— S'il vous plaît, monsieur ?

Vous répétez votre question et, souvent, l'interpellé vous sert une seconde fois son « s'il vous plaît, monsieur » ; ce n'est point parce qu'il a l'oreille dure ni parce qu'il n'a pas compris ; c'est une formule de pure politesse.

Dans les estaminets, dans les restaurants, dans les magasins, en vous apportant ce que vous avez demandé ou en vous remettant l'appoint de votre monnaie, on ne manque jamais de vous dire :

— S'il vous plaît, monsieur, — ou plus ordinairement, si 'ous plaît.

Une autre locution du même genre est le *si vous voulez*.

Notre « dites-moi donc » est remplacé par *dites une fois* ; notre « comment allez-vous ? » par *comment va-t-il ?* ; notre « quand parlez-vous ? » par *quand parlez ?* notre « cela ne vous plaît pas », en parlant d'une boisson ou d'un mets, par *ça ne vous goûte pas ?* notre « venez-vous avec moi ? », par *venez-vous avec ?*

J'ai marié M^{lle} N... signifie que l'on a épousé cette personne ; si l'on dit que M^{lle} N... vient de se marier, on demande : *Contre qui ?* c'est-à-dire « avec qui ? »

Les écriteaux *quartier à louer* s'entendent d'appartement ; chaque étage d'une maison est appelé quartier ; les sous-sols sont dits les *souterrains*. Être *sur* sa chambre c'est être *dans* sa chambre. La bonne, qu'elle soit mariée, veuve ou célibataire, c'est *la fille*. Les domestiques sont *les sujets*. Les cabinets d'aisances se dénomment *la cour* et les urinoirs publics portent l'inscription *pissoir*. Avoir une *porte fermée*, c'est posséder une maison à soi.

Une société ou une institution *subsidée* signifie qu'elle reçoit une subvention, des subsides de la ville ou de l'État. Un jardin bien *arboré* veut dire qu'il est planté en beaux arbres.

Si l'atmosphère est lourde, on vous dit : *Il fait malade*, et, lorsque l'on transpire par suite de la chaleur, on dit : *Il fait gras*

partout. En prenant congé de quelqu'un, si vous lui souhaitez une bonne santé, il vous répond : *Je vous réciproque* mes souhaits.

A l'audition de ces mots ou de ces expressions qui ne sont pas ou ne sont plus employés chez nous, un Français serait mal venu de railler nos bons voisins ; il devrait les remercier, au contraire, de ce qu'ils continuent de parler notre langue.

Depuis un demi-siècle, le coût de la vie, il faut bien le reconnaître, a augmenté à Bruxelles dans des proportions considérables, qui, pour certains objets, en ont doublé le prix. Le loyer des maisons, les gages des serviteurs, la valeur des denrées et des vêtements sont les mêmes que dans nos villes du Nord. Si quelques articles sont à bas prix, il en est d'autres qui se vendent beaucoup plus cher qu'en France. La vie à bon marché à Bruxelles est une légende dont il faut faire justice. D'ailleurs, la Belgique subit la loi économique commune à tous les pays civilisés ; les besoins étant plus grands et plus nombreux que par le passé, où l'on se contentait de peu, il s'ensuit que les dépenses doivent s'élever pour permettre de s'accorder tout le confort auquel l'on s'est habitué.

Dans mes promenades matinales à

travers les rues de Bruxelles, l'un des spectacles qui me frappa tout d'abord était la fréquence des pittoresques attelages de chiens que je rencontrais.



LAITIÈRE DANS LES RUES DE BRUXELLES

(Cliché prêté par le *Tour de France*)

Des voitures de toutes dimensions, chargées de denrées diverses, sont traînées par un, deux trois et quelquefois cinq de ces courageux quadrupèdes, de taille moyenne. Les boulangers, les bouchers, les laitiers, les marchands de légumes n'ont point d'autre attelage. J'ai même vu d'élégantes voitures de maître attelées d'un ou de plusieurs chiens; souvent, le conducteur avait le chef couvert d'un chapeau haut de forme. En France, on s'habituerait difficilement à ce singulier mode de locomotion.

Les chiens de trait sont bien nourris et bien soignés, aussi sont-ils généralement bien portants. Les laitières se distinguent par les égards qu'elles ont envers leurs compagnons de labeur ; si les seaux en cuivre qui renferment le lait ont le reflet brillant de l'or au soleil, la robe des chiens n'est pas moins luisante.

Je n'ai jamais vu maltraiter par leurs conducteurs ni les chevaux ni les chiens. Les charretiers m'ont paru observer fidèlement la recommandation inscrite sur les murs. En effet, presque à chaque coin de rue, on voit au-dessous de la plaque indicatrice une autre plaque en émail portant aussi sur fond bleu l'inscription suivante en caractères blancs : *Traitez les animaux avec douceur.*

Dans mes excursions à travers la Belgique, j'ai rencontré des attelages de chiens dans toutes les villes et sur tous les chemins. J'ai même vu à Gand une longue file de voitures de maraîchers alignées sur le bord du canal, les chiens étant au repos entre les brancards, attendant la fin du marché.

Certains journaux belges, mus par un semblant d'humanité, ne cessent de gémir sur le sort de ces pauvres animaux et réclament l'interdiction des attelages de chiens. C'est aller à l'encontre du but que ces journaux sont censés poursuivre,

puisque, s'il en était ainsi, ce serait la pauvre laitière qui remplacerait le chien dans les brancards. Tous ceux qui peuvent nourrir un chien ne sont pas en état d'acheter un âne, encore moins un cheval, et de subvenir à son existence; leur intérêt même exige qu'ils se montrent



RETOUR A LA FERME

soucieux de conserver leurs chiens en bon état. Le voyage à la ville est une fête pour les chiens, car les rogatons leur sont distribués de toute part.

La question humanitaire consiste, au contraire, à maintenir ces attelages. On le comprend si bien, d'ailleurs, qu'il

existe une société pour l'amélioration du chien de trait belge, dont le président d'honneur est le ministre de l'agriculture de la Belgique.

Chez nos voisins du Nord, le chien est considéré comme un serviteur. Un marché aux chiens se tient régulièrement tous les dimanches dans la matinée sur la Grand' Place à Bruxelles. Il s'y vend en outre des harnais et des voitures à un, deux et quatre chiens. Un chien de trait vaut de cinquante à cent francs.

Plus de cent mille de ces petits quadrupèdes sont attelés en Belgique. Cet usage est entré dans les mœurs. En France, la société protectrice des animaux s'oppose, dit-on, à l'attelage du chien. On se demande alors pourquoi elle tolère qu'on attelle le cheval. Le chien attelé ne souffre pas plus que le cheval attelé, et il peut rendre des services extrêmement variés aux pauvres gens.

La société pour l'amélioration du chien de trait belge se préoccupe depuis quelque temps de la question de l'attelage. Toutes les races ne sauraient être utilisées; le mâtin des Gaules paraît être le chien d'attelage rêvé. La société étudie également la manière dont cet animal doit être attelé et les règlements destinés à le protéger dans son labeur. C'est là concilier les intérêts d'un pays avec le respect

des sentiments d'humanité envers les animaux.

Je dois dire un mot maintenant des chiens policiers. J'ai appris que, dans la nuit du 8 au 9 septembre 1903, un cambrioleur ayant escaladé le mur d'un jardin se mit en devoir de briser les carreaux d'une véranda pour pénétrer dans un hôtel particulier ; au bruit, le propriétaire se réveilla. Aidé de sa famille et de ses domestiques, il se mit à la recherche du voleur, en appelant au secours. A ses cris, un agent, qui faisait une ronde dans le voisinage avec son chien, accourut aussitôt ; le chien ne tarda point à découvrir le cambrioleur blotti dans un massif du jardin ; il le tint en respect jusqu'à l'arrivée de son maître.

Deux faubourgs de Bruxelles, Schaerbeek et Saint-Gilles, sont dotés d'agents de police accompagnés par des chiens ; le collège communal d'Ixelles songe à une institution du même genre pour la surveillance du bois. Ces limiers à quatre pattes rendent de réels services dans les parties rurales de l'agglomération bruxelloise. Mais leur dressage manque d'esprit de suite, m'a-t-on dit ; en général, ils ont trop de maîtres, et l'on ne peut obtenir qu'une somme relative d'obéissance et de travail intelligent et soutenu.

Pour en finir avec la rue à Bruxelles,

je dirai que les plaques indicatrices sont en deux langues, en français et en flamand ; la disposition en est ingénieuse, en voici quelques exemples :

Rue des AILES VLEUGHHEL Straat	Place LIEDTS Plaats	Avenue du GAZOMÈTRE GAZOMETER Laan
Rue BELLIARD Straat	Porte de NAMUR NAAMSCHÉ Poort	

Les boîtes aux lettres ne sont point comme chez nous encastrées dans les façades des édifices publics ou des maisons particulières. Comme à Lille, des bornes en fonte de grandes dimensions, à deux compartiments — lettres et imprimés — sont installées de distance en distance sur la bordure des trottoirs.

Les moyens de communication sont nombreux et peu coûteux. Les rues sont sillonnées de tramways et d'omnibus à chevaux, de tramways électriques ou à vapeur et d'omnibus déraillables à cinq roues ; pour ces derniers, la cinquième roue sert de guide lorsque la voiture roule *sur* et non pas *dans* les rails.

II

ENVIRONS DE BRUXELLES

I

IXELLES

Me trouvant à Ixelles, je suis entré dans le cimetière; l'un des ouvriers attachés à cette nécropole m'a montré, à l'extrémité de la troisième avenue, la tombe du général Boulanger, qui, m'a dit mon guide, est souvent visitée par des Français. Sur la dalle qui recouvre la sépulture, on lit :

MARGUERITE

19 décembre 1855

16 juillet 1891

A bientôt

GEORGES

29 avril 1837

30 septembre 1891

*Ai-je bien pu vivre**2 mois 1/2 sans toi ?*

Des mains amies, sans doute, ont déposé au pied de la tombe un écusson entouré d'une couronne de chêne et de laurier portant cette inscription :

Au
général
Boulangier
hommage
suprême
au
héros
au
martyr.

Mon guide, qui avait conservé le souvenir précis de maints détails de ce drame, me raconta entre autres choses, que, le 30 septembre 1891, étant occupé à la restauration d'un monument, il vit passer près de lui un visiteur qui pleurait à chaudes larmes. L'inconnu se dirigea vers la tombe de M^{me} de Bonnemain et s'y agenouilla. Quelques instants plus tard, un coup de revolver retentissait : le général Boulangier avait vécu...

II

LAEKEN

Laeken (pron. *Læc*), situé à quatre kilomètres et demi au nord de Bruxelles, est un faubourg qui touche à celui de Schaerbeek. Il n'y a d'autre solution de continuité entre Laeken et la capitale que le boulevard d'Anvers.

A l'entrée de ce faubourg, le premier monument qui attire les regards, c'est l'église Sainte-Marie, dont le clocher, de forme originale, s'aperçoit de loin ; sur le dôme se voit une couronne royale qui rappelle la demeure d'été que le souverain possède à Laeken. Dans la crypte sont inhumés les membres défunts de la famille royale ; c'est le Saint-Denis de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha.

Dans le cimetière, qui est le Père-Lachaise de Bruxelles, on se trouve arrêté à chaque instant par la vue des tombeaux tous plus artistiques les uns que les autres. Des Français y sont inhumés, entre autres le général Belliard, Emilie Masséna, etc ; une cantatrice célèbre, qui fit courir tout Paris, la Malibran, y a été enterrée en 1836.

Le château royal actuel, résidence estivale préférée de Léopold II, a été

reconstruit sur l'emplacement du château incendié le 1^{er} janvier 1890, dans lequel était mort le roi Léopold I^{er} en 1865.

Enclavé dans un parc immense, précédé d'une vaste cour d'honneur, ce château, de la terrasse duquel l'on jouit d'une vue superbe sur la capitale, renferme de nombreuses serres où l'on trouve la plupart des plantes tropicales, un grand jardin d'hiver et une orangerie.

La résidence royale de Laeken est l'objet d'embellissements continuels de la part du souverain, qui a fait élever dans le parc une tour japonaise du plus curieux effet ; comme pendant, il lui sera donné bientôt une maison chinoise complète achetée aux environs de Shanghai, qui sera transportée avec tous ses meubles.

Sur le point culminant du parc, on a élevé en 1880 un monument de style ogival du quatorzième siècle. Sous la voûte de la partie inférieure a été érigée la statue en bronze plus grande que nature du roi Léopold I^{er}. Autour figurent les statues, — hautes de deux mètres cinquante — des neuf provinces de la Belgique. Un escalier permet de monter à la *cella*, entourée d'une balustrade. Ce monument gracieux est surmonté d'une flèche haute de vingt mètres qui rappelle celle de l'hôtel de ville de Bruxelles.

III

BOIS DE LA CAMBRE

La promenade favorite des Bruxellois est le bois de la Cambre ou simplement « le Bois », dont nos voisins rêvent de faire le rival de notre bois de Boulogne parisien. A cela, je ne vois, pour ma part, aucun mal. Le dimanche surtout, pendant la belle saison, ce parc magnifique devient le rendez-vous des bourgeois et des commerçants qui s'y portent en foule avec leur famille. Il occupe une surface d'environ cent quinze hectares et mesure un peu plus de deux mille mètres de long sur cinq cent cinquante de large. Le sol en est vallonné et l'on a su tirer le meilleur parti des accidents de terrain. Une route carrossable de vingt mètres de large est destinée aux équipages ; des allées montueuses, des sentiers en zigzag traversent les taillis et les hautes futaies séculaires. Dans la partie centrale, un lac a été creusé ; il occupe une surface de six hectares et demi y compris un îlot boisé d'un hectare.

IV

TERVUEREN

Tervueren (pron. *Tervur*) est un village de trois mille habitants situé à dix-huit kilomètres à l'est de Bruxelles, si l'on s'y rend par le tramway électrique ; c'est d'ailleurs le mode de locomotion le plus agréable. Dans ses méandres, le tram traverse le quartier nord-est de Bruxelles, où sont de nombreuses villas d'architecture aussi variée qu'originale ; il longe ensuite des étangs, monte dans la forêt de Soignes, dont on admire la haute futaie, descend dans les taillis et arrive enfin sur le plateau de Tervueren.

Un parc public de deux cent cinq hectares, aux allées bordées de très jolis hêtres avec plusieurs pièces d'eau et un vaste étang, en font un lieu de promenade fort agréable ; aussi est-il toujours très fréquenté.

Un nombreux personnel de jardiniers est chargé de l'entretien des parterres à la française. Si les serres de la Belgique ont acquis une réputation méritée pour les collections qu'elles renferment, il faut reconnaître que les fleurs de plein air sont loin d'avoir la vigueur, le coloris et le parfum qu'elles ont dans les parcs

publics des villes de notre région du nord de la France.

La sœur du roi Léopold II, l'infortunée veuve de Maximilien, empereur du Mexique, habita longtemps le château royal qui s'élevait dans le parc de Tervueren, mais un incendie détruisit cette résidence en 1878 ; elle n'a pas été reconstruite. On a élevé seulement un pavillon dont l'une des ailes est occupée par le curieux musée du Congo dit musée colonial.

V

WATERLOO

Dans mes excursions aux environs de Bruxelles, je ne pouvais manquer de me rendre à Waterloo, le théâtre où s'est déroulé la dernière scène d'une épopée merveilleuse. Aucun touriste français ne doit se dispenser de faire ce pèlerinage.

J'ai pris à la gare du Midi, à Bruxelles, le chemin de fer qui mène à la station de Waterloo, située à seize kilomètres de la capitale; là, un tramway conduit les voyageurs sur le champ de bataille; le trajet, qui est de cinq kilomètres, se fait en trente minutes.

A la descente du tramway, les voyageurs sont harcelés par des guides très polis, il est vrai, mais excessivement tenaces; ils n'ont aucun caractère officiel.

Sur le tertre qui se trouve à gauche de la route de Genappe s'élève le monument des officiers hanovriens, au nombre de quarante-deux, tombés sur le champ de bataille; c'est une pyramide tronquée de pierre bleue sur laquelle sont gravés les noms de ceux qu'elle recouvre. Un autre tertre se voit sur le côté droit de la route, presque en face du précédent; il est surmonté d'une colonne cannelée entourée



VUE DE WATERLOO ET DE LA BUTTE DU LION PRISE DE BRAINE-L'ALLEUD

d'une grille à laquelle on accède par un escalier de vingt-trois marches ; ce monument est consacré à la mémoire d'un officier anglais, le lieutenant-colonel Gordon, aide de camp du général Wellington, qui fut tué en portant les ordres du général en chef ; il était âgé de vingt-deux ans. Au point de vue artistique, ces deux monuments n'offrent aucune valeur ; ils rappellent des souvenirs, et c'est tout.

De là, on continue de suivre la route de Genappe, et, à quelques centaines de mètres, on voit, à droite, la ferme de la Haie-Sainte, où se trouvait le centre des troupes anglaises ; dès le début de l'action, le maréchal Ney les délogea de ce point. Une plaque en fonte de forme losangique, placée sur le pignon, rappelle la mort de quelques officiers ennemis.

Derrière cette ferme, il y avait alors un orme élevé sous lequel Wellington demeura à cheval pendant toute la durée de la bataille. Cet arbre a été transporté depuis en Angleterre par ordre du général anglais, qui voulait, comme souvenir, posséder un témoin de sa victoire. Un autre de ses compatriotes, le marquis d'Anglesy, a laissé, lui, un souvenir à Waterloo ; on voit dans le jardin d'une maison particulière le tombeau élevé sur la jambe de cet officier.

Un kilomètre au delà de la ferme de la

Haie-Sainte, on remarque à gauche de la route la ferme-auberge de la Belle-Alliance, près de laquelle se tenait la garde de Napoléon. Les murs conservent encore les boulets lancés par les Anglais. C'est là qu'après la bataille Wellington et Blücher « se saluèrent mutuellement vainqueurs » comme le dit une inscription.

Du même côté de la route, dans les champs, entre la Belle-Alliance et Plancenoit, les Prussiens ont élevé une colonne gothique en fer surmontée d'une croix placée sur un socle de pierre bleue et entourée d'un grillage pour rappeler qu'en cet endroit Blücher déboucha avec l'armée prussienne.

A trois kilomètres au delà de la Belle-Alliance, on voit encore la maison du Gros-Caillou, où coucha Napoléon, et qui fut brûlée en partie le lendemain par les Prussiens.

De Plancenoit, il faut revenir sur ses pas, et, au retour, on doit visiter la ferme de Goumont ou Hougoumont, ancien château où le roi Jérôme attaqua les Anglais, qu'il ne parvint pas à déloger. Cette construction porte encore des traces de l'action dont elle a été le théâtre, et les souvenirs y sont très nombreux. Du château, il ne reste plus que la maison du jardinier, mais les murs de la ferme sont encore debout avec leurs briques criblées

de balles. Au milieu de la ferme, on voit toujours le puits où furent précipités les cadavres d'un grand nombre de soldats.

Sur la droite, on aperçoit la chapelle qui servit d'ambulance. Une statue en bois représentant la Vierge, placée sur l'autel, a été gravement mutilée par les balles ; un christ, qui fait face à l'autel, a eu les pieds brûlés pendant l'incendie du château allumé par les troupes du roi Jérôme.

En quittant cette ferme, qui vit se dérouler peut-être la plus horrible scène de carnage de toute la journée, il faut se diriger vers la butte du lion ; le trajet se fait à pied en vingt minutes. Du haut du monticule, le regard embrasse le champ de bataille dans son étendue ; l'on a ainsi tout vu, et il n'est point nécessaire de faire d'autre excursion ni de se servir de guide.

La butte du lion — que les gens du pays appellent « le monument » — a été élevée à l'endroit où le prince d'Orange fut blessé. C'est un énorme tumulus dominant une vaste plaine, qui ressemble à s'y méprendre à notre fertile plateau du Santerre ; il a la forme d'un cône tronqué mesurant cinq cents mètres de circonférence à la base et s'élevant à quarante-cinq mètres au-dessus du niveau du sol. Cette montagne factice est formée de trente-deux

mille mètres cubes de terre qui ont été apportés, pour la partie supérieure, par une légion de femmes que l'on a fait venir de Liège pour terminer cette besogne ; ces ouvrières appelées *bottresses* — de ce qu'elles portent des fardeaux dans des *bôts* ou hottes — ont amené la terre dans une hotte qu'elles portaient sur le dos.

On ne saurait imaginer rien de plus laid ni de plus disgracieux que ce prétendu monument, qui a eu pour effet de dénaturer la physionomie du champ de bataille, cependant si importante pour l'histoire et si nécessaire à un fait historique que l'on a expliqué de tant de façons. On a ainsi nivelé les accidents de terrain dans un rayon très étendu ; aussi, le monument de Gordon et celui des Hanovriens paraissent avoir été élevés sur des tertres, alors qu'à l'origine ils étaient au niveau du sol. On raconte que quand Wellington revint, quelques années plus tard, visiter le champ de bataille, il ne le reconnut plus.

Au sommet du « tumulus barbare », comme l'a appelé Michelet, ou plus simplement au haut de cette énorme taupinière, a été hissé sur un piédestal carré, en pierre bleue, un lion colossal en fonte du poids de vingt-huit mille kilogrammes. On lit cette inscription sur le piédestal :

XVIII JVIN MDCCCXV.

Cette hideuse pyramide a été terminée en 1823 et le lion fut aussitôt mis en place.

« C'est là, dit Michelet, au point de section des deux langues, que s'est combattue la bataille des races celtique et germanique, le lion belge et le lion britannique, contre l'aigle, ... mais c'est le lion britannique qui a mordu ; l'autre est venu au bout de huit ans parader et triompher sur ce champ de désastre dont il est bien innocent. »

On accède au lion par un escalier de deux cent vingt-six marches. « Ce monument, que les vainqueurs de Waterloo édifièrent pour perpétuer le souvenir de leur victoire, dit excellemment un écrivain belge, est moins un trophée glorieux qu'une motte funéraire. A la vue de ce tertre énorme et de ce lion gigantesque qui rugit à la France, on songe que là l'Europe s'est réunie pour abattre un homme, et que, pour l'abattre, il a fallu que, là même, des milliers de braves périssent. »

Un autre auteur belge dit avec non moins de raison : « Pendant quatre jours, une armée héroïque, commandée par le plus grand capitaine du siècle, lutta avec le courage du désespoir contre l'Europe conjurée. Pendant quatre jours, au milieu d'une pluie qui voilait le soleil comme un morne rideau destiné à cacher au ciel

l'horrible boucherie qui s'accomplissait sur la terre, pendant quatre jours, disons-nous, l'armée française tint tête à l'Europe ameutée contre elle. Tout ce que l'héroïsme a de force, la science de ressources, le génie de puissance, fut appliqué dans cette colossale tuerie où les vainqueurs de la veille étaient les vaincus du lendemain, où le sang et la boue ne permettaient plus de reconnaître les uniformes, jusqu'à ce qu'enfin Dieu, lassé de cette haute fortune qui allait mettre l'empire du monde entre les mains d'un seul homme, le brisa comme un roseau, et lui fit une infortune aussi grande que l'avait été sa gloire. »

De la plate-forme du lion, des « viseurs-guides » belges font aux touristes le récit de la bataille de Waterloo. J'ai pu observer que, suivant la nationalité des auditeurs, leur récit diffère notablement. L'habitude qu'ils ont de diriger les voyageurs leur fait reconnaître à qui ils ont affaire ; ils n'ont d'autre soin que de glorifier l'héroïsme des soldats de la nation à laquelle appartiennent ceux qu'ils pilotent dans l'espoir que ces derniers se montreront généreux.

Un hôtel anglais situé au pied de la butte s'est attaché un guide d'outre-Manche, — peut-être un ex-sous-officier ; il est de haute stature, de belle prestance,

d'allures martiales, revêtu d'une sorte d'uniforme qui veut paraître militaire. Pénétré de l'importance de ses fonctions, ce vieux bonhomme débite d'une voix sonore, avec tout le flegme britannique dont il est doué, la leçon qu'il répète plusieurs fois par jour à ceux de ses compatriotes qui ne cessent, durant la bonne saison, de venir à Waterloo; ses auditeurs, suspendus à ses lèvres, l'écoutent religieusement, et, lorsqu'il leur montre d'une badine à pomme d'or qu'il tient à la main l'endroit où les leurs ont accompli des prouesses merveilleuses, tous les regards se portent avec un ensemble parfait dans la direction indiquée. On voit sur leurs traits, ordinairement impénétrables, l'étonnement qu'ils éprouvent des succès de leurs troupes : ils ne peuvent y croire. C'est que les Anglais n'ont guère remporté de victoires que grâce à leurs alliés ou grâce aux fautes commises par leurs adversaires. Il est unanimement reconnu que les soldats anglais forment les plus mauvaises troupes du globe.

J'avoue que la visite de ce champ de bataille en compagnie d'Anglais a quelque chose de pénible pour un Français.

Les pertes de l'armée française s'élevèrent à 30.000 hommes, dont 7.000 prisonniers. L'armée anglo-hollandaise avait

perdu 15.094 hommes et l'armée prussienne, 6.990.

La butte du lion, qui rappelle l'une de nos plus sanglantes défaites, a été quelque peu endommagée, et une partie de la queue du lion a été brisée par des troupes françaises qui se rendaient au siège d'Anvers en 1832. Elles ont obéi à un sentiment que l'on s'explique, surtout si l'on songe que ces soldats étaient les fils ou les neveux des vaincus de 1815.

On comprend de même que les vainqueurs entretiennent soigneusement les souvenirs du drame mémorable qui s'est déroulé en cet endroit. Mais, ce qui trouble ma raison et fait saigner mon patriotisme, c'est que des Français aient songé à rappeler notre défaite en érigeant en 1904 un monument représentant l'aigle terrassé en opposition au lion triomphant. C'est, à mon avis, pousser trop loin la statuomanie.

Au pied de la butte du lion, on voit de petits marchands établis en plein air qui vendent de prétendus souvenirs du champ de bataille, tels que boutons, balles, aigles, etc. ; ils s'approvisionnent sans doute à des fabriques spéciales. Les Anglais, qui sont « gobeurs », se laissent facilement mystifier, surtout lorsque leur chauvinisme est en jeu. Ils viennent en grand nombre chaque année pendant la

belle saison, et ils emportent des quantités considérables de ces objets qu'ils ont souvent payés fort cher. Aucun d'eux ne s'est jamais demandé assurément où l'on a bien pu recueillir tous les objets vendus depuis 1815. Il est vrai que les bons Belges s'entendent à merveille pour tirer profit des ressources si variées de leur pays.

Les musées sont nombreux autour de la butte du lion. Sur le pignon d'un hôtel anglais créé en 1823, on lit : « Ici se trouve le musée d'armes fondé en 1825 par un ancien combattant de 1815. La seule collection complète qui se trouve à Waterloo. Autographes de Napoléon, Wellington et autres. On peut aussi se procurer les plans et l'histoire de la bataille. »

Un peu plus loin, sur la façade d'un restaurant, on lit cette inscription : « Musée des souvenirs du champ de bataille. » Et, sur le pignon, cette autre inscription fort suggestive : « Musée du chemin creux réel. » (!!!)

III

LES VILLES DE LA BELGIQUE

Les voyages, a-t-on dit, forment la jeunesse ; ils instruisent l'âge mûr, pourrait-on ajouter, et rendent l'homme plus indulgent envers ses propres compatriotes ; la comparaison qu'il établit entre eux et l'étranger est tout à l'avantage des premiers.

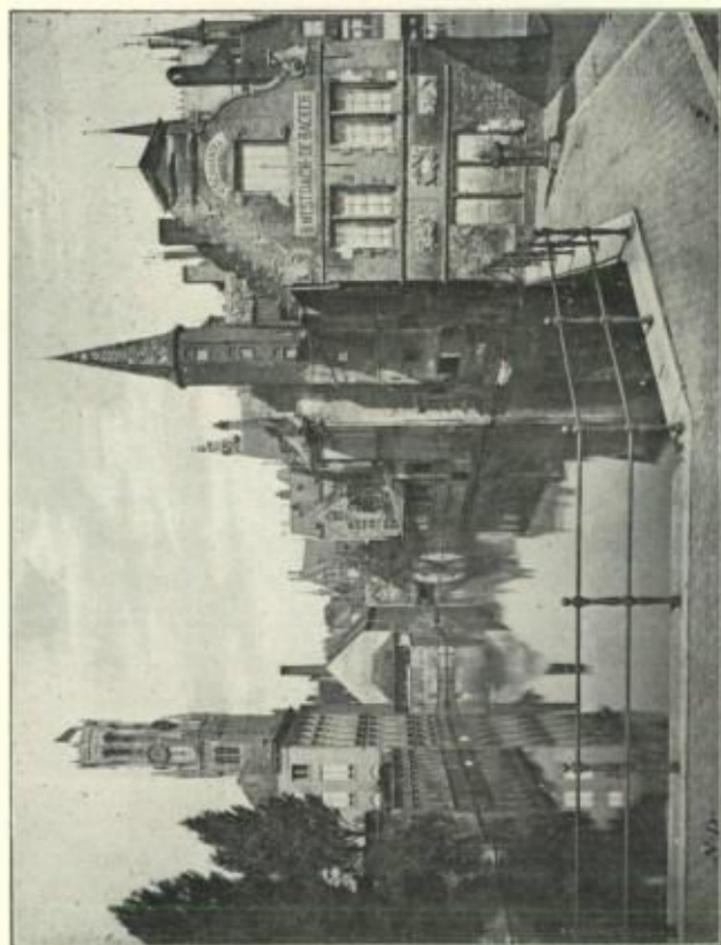
Parler de l'hospitalité belge, tant vantée sur tous les tons, c'est énoncer une banalité. Je me hâte de dire que je n'ai pas à la nier, mais je n'ai point trouvé qu'elle fût plus cordiale que l'hospitalité française. Par tempérament, les Belges et les Flamands surtout sont froids, taciturnes ; l'accueil qu'ils font aux étrangers est peu démonstratif, mais ils sont d'une politesse très grande. Utilitaires avant tout, ils savent qu'il y va de leur intérêt en se mettant en frais d'amabilité vis-à-vis des voyageurs et des touristes venus du dehors.

Ce peuple s'entend fort bien à mettre en valeur et à faire miroiter les curiosités monumentales, artistiques, naturelles et autres qu'offre son pays.

Le Français le moins voyageur ne se trouve nullement dépaysé lorsqu'il met le pied sur le sol de la Belgique ; il y entend résonner sa langue maternelle ; le climat, les usages diffèrent bien peu de ceux de nos provinces du Nord, qui sont d'aspect tout flamand.

Un écrivain que j'aurai plusieurs fois l'occasion de citer, M. Émile Sedeyn, commence ainsi un admirable croquis de la Belgique publié dans le *Tour de France* du 15 mars 1905 : « Un émouvant défilé de souvenirs s'ébranle à la sonorité grave de ce nom : Belgique, qui commence par un éclat et finit en sourde chute. Des images tour à tour nobles, familières, tragiques, tourmentées, souriantes, plus fortes encore de leur variété, plus nettes de leur discordance, arrêtent longtemps la mémoire et la plume qui les voudraient fixer. Des villes hautaines, des architectures arrogantes ; un peuple simple et doux, laborieux et cordial ; des horizons immenses et colorés, le vert profond des cultures heurtant le rouge ardent des briques et des toits ; — et puis, dans l'harmonie heureuse du grand silence de l'atmosphère ouatée de fines brumes, le

murmure des sources, l'allongement rectiligne des canaux, l'éroulement pittoresque des coteaux boisés », tout cela



QUAI DU ROSAIRE ET BEFFROI A BRUGES
(Cliché prêté par le Tour de France)

forme autant de séductions et d'aspects, qui semblent se contredire et qui pourtant se complètent.

En quelques pages d'une enthousiaste concision, où rien d'essentiel n'est omis, l'auteur, en traçant les grandes lignes d'un pays qu'il connaît si bien, fait évoquer à qui l'a visité toutes les parties du tableau admirable qu'offre la Belgique pittoresque.

Ce petit royaume, qui offre tant de séductions variées au triple point de vue des arts, de l'histoire et de la nature, se prête merveilleusement aux voyages d'exploration sans produire de fatigue.

Quoiqu'elle ait été bien des fois pillée et saccagée par de puissants voisins, la Belgique n'en constitue pas moins un véritable musée. De vingt en vingt kilomètres, il se trouve une ville, une bourgade qui sollicite le voyageur, alors qu'en France il devra parcourir plus de cent kilomètres pour en rencontrer autant.

L'architecture a doté ce pays de monuments civils et religieux d'aspect imposant construits du douzième au seizième siècle. Des cathédrales avec leur tour monumentale, des beffrois qui s'élancent à de grandes hauteurs, des hôtels de ville aux façades dentelées, des halles immenses pour la vente des produits de l'industrie du pays, tous ces édifices de style ogival, délicatement sculptés, portent la marque de l'influence française.

A deux reprises, la Belgique a eu la

suprématie sur toutes les nations du monde au point de vue pictural. Ses cathédrales, ses églises, ses hôtels de ville, ses musées renferment des œuvres capitales dont on ne rencontre l'équivalent nulle part ailleurs. Les peintres, qui sont légion, ont, pendant longtemps, tenu le premier rang en Europe.

Bruxelles, ville de luxe et de travail, est, dit M. Sedeyn, « l'hôtellerie aimable où aboutissent tous les chemins, où affluent toutes les richesses. » Après une visite approfondie de cette cité, j'ai voulu connaître les villes et m'instruire aux musées, où il y a tant à voir. J'ai pris un billet de chemin de fer de quinze jours ; tous les matins, je quittais Bruxelles, où je rentrais le soir. C'est ainsi que, d'abord, j'ai pu voir en deux jours Anvers, la métropole commerciale de la Belgique, où l'activité incessante de son port, le premier du monde, captive et retient le touriste. Et cependant, cette ville d'art de 350,000 habitants renferme des richesses incomparables. La cathédrale, de vastes proportions, est un véritable musée. L'hôtel de ville et les maisons dorées et sculptées des corporations donnent à la grand'place un aspect que l'on n'oublie pas. La maison du célèbre imprimeur français Plantin, le musée de peinture où l'on conserve les

plus purs chefs-d'œuvre de Rubens, de Van Dick, de Jordaens, le musée d'antiquités du Steen et les quartiers aux rues étroites du vieil Anvers attirent l'étranger.

Gand, la métropole industrielle, est située au milieu d'une belle plaine, sur les rives d'un grand fleuve; sa physionomie toute particulière, sans être pittoresque, n'offre pas moins un certain charme. Au milieu d'un amas confus de toits en tuiles rouges, de pignons espagnols, de façades modernes, émergent les hautes cheminées des fabriques, les clochers et les tours des édifices religieux et civils. Les riches demeures des vieux bourgeois sont aujourd'hui transformées en magasins ou en auberges. On s'arrête volontiers en face de ces maisons à toit pointu, aux hauts pignons à redents donnant sur la rue, aux cheminées fantastiques et aux petites croisées enfoncées dans les murs. Parfois, au détour d'une rue, l'œil est attiré par une tour élevée, un beffroi vénérable sur lequel les sculpteurs ont donné libre carrière à leur imagination fantaisiste.

Une troisième métropole, Malines, la métropole religieuse, est peut-être la plus riche des villes de la Belgique en vestiges du passé, en souvenirs esthétiques. A chaque pas, ses monuments, ses maisons anciennes, ses ruines glorieuses, rap-

pellent son opulence d'autrefois. La cathédrale Saint-Rombaut, siège de l'unique archevêché belge, est le triomphe du style ogival ; sa massive tour carrée était appelée par Vauban la huitième merveille du monde.

Bruges, comme Malines, a depuis longtemps perdu sa splendeur d'antan ; elle n'en demeure pas moins la cité qui attirera longtemps encore le savant et l'artiste parce qu'elle est par elle-même un véritable musée d'antiquités. Elle ne ressemble à aucune autre ville ; sa physionomie générale fixe tout de suite l'attention. Cependant, l'aspect moyenageux qu'elle avait gardé disparaît peu à peu. Ils deviennent de plus en plus rares les vieux hôtels des bourgeois opulents et des riches barons. Les maisons au pignon à redents dont les larges façades aux portes cintrées et basses étaient ornées de sculptures et de bas-reliefs font aussi place petit à petit à des bâtiments sans caractère. Malgré tout, certains points de vue sont admirables et font la joie des artistes et des curieux.

Pour en finir avec la Flandre, je ne dois pas omettre de mentionner les arrêts obligatoires du touriste à Audenarde, où il admirera l'hôtel de ville, petite merveille du dernier âge de l'architecture ogivale, qui paraît être une réduction

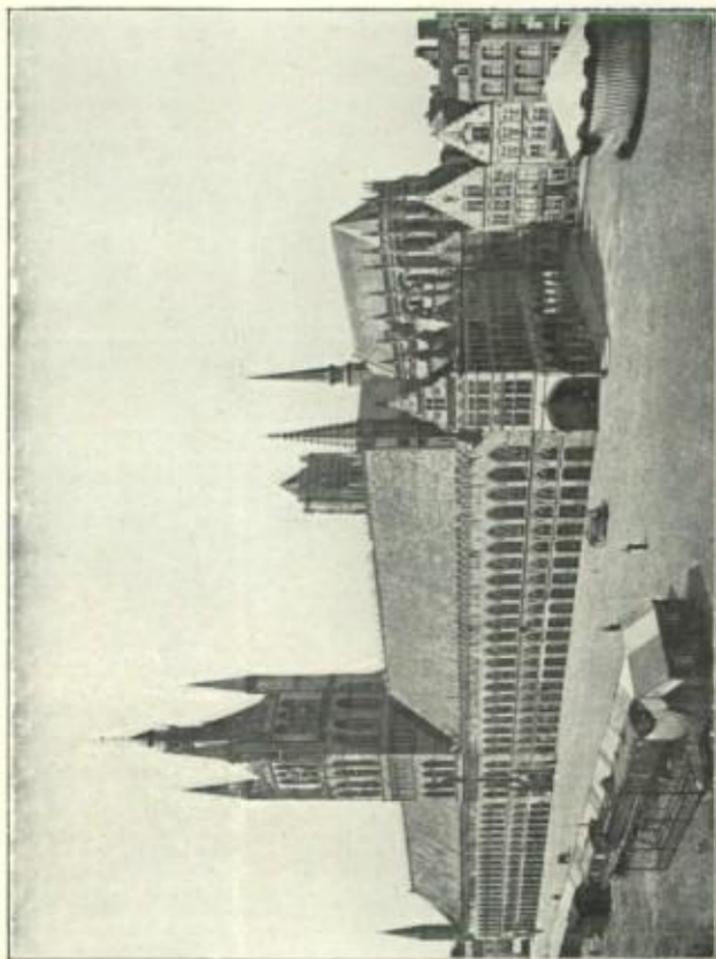
de celui de Bruxelles et rappelle celui de Louvain; — à Courtrai, où tout l'intérêt



HÔTEL DE VILLE D'AUDENARDE

(Cliché prêté par *le Tour de France*)

se concentre à peu près autour de la grand'place ; — à Ypres, où s'élève la



LA HALLE DES DRAPERS A YPRES
(Cliché prêté par le Tour de France)

halle aux draps, immense édifice unique en son genre, bâti de 1200 à 1304 par la corporation des drapiers ; — à Tournai, dont

la cathédrale, qui fait l'orgueil des Tournaisiens, est le monument religieux le plus ancien du royaume et peut-être le plus beau de tous les édifices romans du nord de l'Europe ; — et, sur le littoral, Ostende, la reine des plages, Blankenberghe et dix autres stations balnéaires dont l'attrait est si puissant.

Les « campagnes plantureuses », les « grasses terres », les houblonnières, les champs de tabac et les pâturages de la Flandre carillonnante forment une immense étendue verte, unie, habitée par une race laborieuse et féconde comme le sol, puisque le nombre des habitants est de trois par hectare de terre. Ce peuple, qui descend des Germains, occupe la partie occidentale de la Belgique, tandis que les Wallons, d'origine gauloise, habitent la partie orientale. Le dualisme de langue et de mœurs sera toujours un obstacle à l'autonomie du pays.

Le français est d'un usage général en Wallonie ; dans les villages, on parle un patois qui est cousin germain de notre picard. Les villes y ont un caractère tout français, et les habitants, d'esprit plus vif que les Flamands, nous sont très sympathiques.

Le touriste ne doit point s'attendre en visitant les cités wallonnes à rencontrer des édifices grandioses et imposants, des

musées bondés de collections et de richesses variées comme dans les villes de la populeuse Flandre ; mais les nombreuses vallées qui sillonnent cette région présentent à chaque instant des changements de décor tous plus ravissants les uns que les autres. La nature s'est montrée prodigue de sites admirables dans cette continuation de nos Ardennes françaises. L'artiste trouve là des paysages uniques ; l'archéologue contemple les différents objets de l'industrie humaine aux temps préhistoriques ; le géologue rencontre toute espèce de minéraux dont l'exploitation enrichit le pays.

Ma première visite aux villes de la Wallonie a été pour Louvain. Son hôtel de ville, construit au quinzième siècle, est un véritable palais de dentelle, merveilleux modèle du style ogival fleuri, chef-d'œuvre sans rival en Europe ; l'élégance des détails et l'harmonie de l'ensemble le font ressembler plutôt à une châsse ; il mériterait, a-t-on dit, d'être conservé dans une boîte de velours.

Liège, ville industrielle florissante, garde de nombreux souvenirs de son passé, tel que son immense et luxueux palais des princes-évêques, ses vieilles églises, ses curieuses fontaines.

Namur, au confluent de la Sambre et de la Meuse, se déploie dans une large

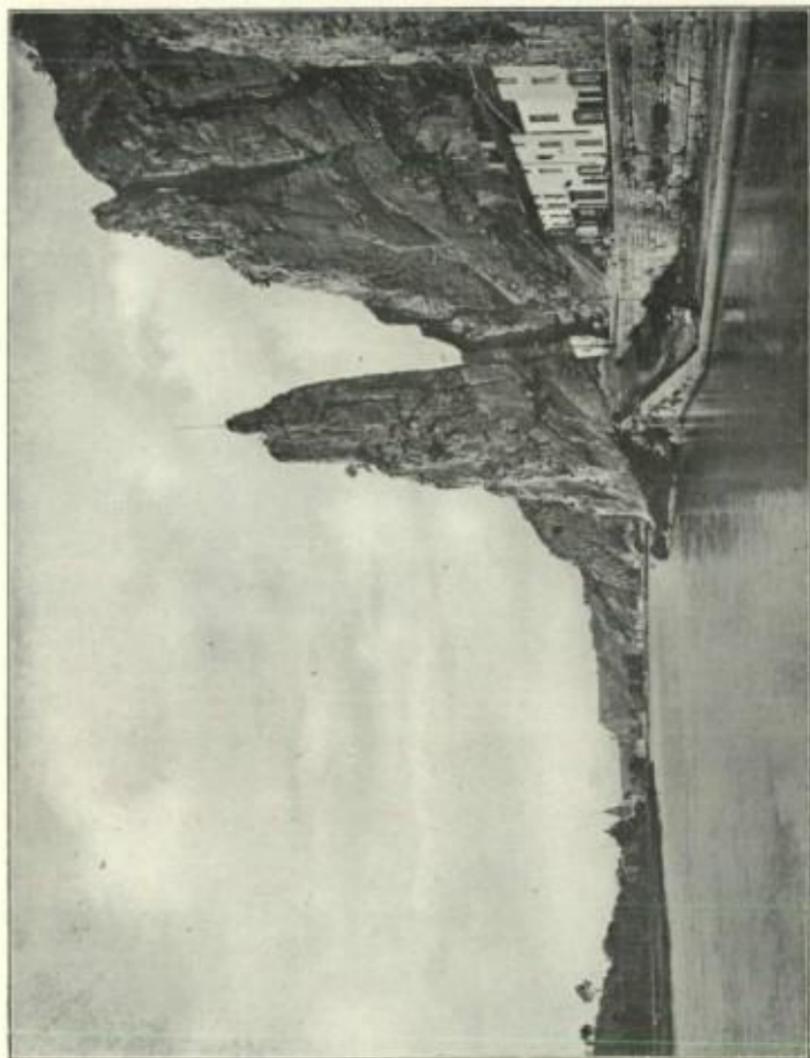
vallée entourée de collines boisées. Sa situation toute particulière lui a valu d'être surnommée Namur la Belle.

Rien de plus étrange, de plus grandiose que le panorama qui se déroule aux yeux du voyageur quand il sort de la gare de Dinant. Au pied d'un énorme rocher à pic, dénudé, raide, que couronne une citadelle, se développe une longue rue, étroite, tortueuse, bordée de deux rangées de maisons serrées entre le rocher et la Meuse : c'est Dinant. Son église, qui date du treizième siècle, constitue peut-être le plus beau spécimen d'architecture ogivale primaire que possède la Belgique ; en tête s'élèvent deux grosses tours massives que surmonte un campanile bulbeux comparé tantôt à une poire ou à une gourde de pèlerin, à un pot à eau ou à une courge allongée ; ces flèches renflées à la base se rencontrent souvent en Belgique. Un kilomètre en amont de Dinant se voit la Roche à Bayard, bloc de pierre gigantesque, s'effilant en aiguille et surmontée d'une girouette dorée.

Quelques petites cités ou bourgades, telles que Tirlémont, Léau, Saint-Trond et Tongres gardent encore des souvenirs de leur passé : église romane, tabernacle en pierre, hôtel de ville, etc.

Une excursion dans le Borinage, à Mons et à Charleroi, donne au voyageur

l'occasion de voir des sites et des populations qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. En certains endroits, le sol est



LA ROCHE A BAYARD A DINANT

(Cliché prêté par le Tour de France)

bouleversé, affaissé, couvert de collines artificielles formées de pierres extraites des fosses en même temps que le charbon. Lorsqu'on approche de Mons, le regard est attiré par une forêt de hautes cheminées lançant dans l'atmosphère des panaches de fumée blanche ou noire qui forment comme un voile de brouillards communiquant au paysage assombri un aspect profondément triste ; tout paraît endeuillé ; les habitants eux-mêmes ont une physionomie morne et grave : ils vivent sous la menace perpétuelle d'un ennemi terrible, le grisou.

Dans cette région, où la population est très dense, il n'y a point que des mines. Des industries qui emploient une quantité considérable de charbon sont venues s'établir à proximité des houillères ; ce sont des hauts-fourneaux, des fours à coke, des laminoirs, des verreries. Un bruit incessant retentit dans ces vastes usines, dont on aperçoit les fours incandescents qui projettent, vers le soir, de véritables lueurs d'incendie.

Terminer un voyage en Belgique par une excursion à Spa et aux grottes de Han, c'est finir par une apothéose dont rien ne peut donner idée.

Le trajet de Liège à Spa vaut, à lui seul, un déplacement. Les paysages sont aussi variés que ravissants. Cette partie

de l'Ardenne apparaît aux yeux émerveillés comme une réduction de la Suisse, — la neige en moins. Les eaux minérales, le site admirable, les belles promenades de Spa constituent les attractions de cette incomparable station thermique pendant la belle saison. Dès le mois de juin, toute une légion de richissimes étrangers accourus de tous les points du globe, escortés de parasites des deux sexes, font leur arrivée à Spa. L'agrément du pays, les ressources nombreuses qu'il offre à la vie élégante et les vertus salutaires de ses eaux, dit fort judicieusement M. É. Sedeyn, attirent sur ce point l'élite aristocratique et intellectuelle de la société européenne. Et le même écrivain fait remarquer ce que j'ai également constaté, que « la vie mondaine à Spa offre cette particularité, d'un attrait inestimable, qu'on peut à volonté s'y livrer tout entier ou s'y dérober complètement : on y est, suivant le caprice ou la tournure d'esprit du jour, sportsman effréné ou rêveur assidu aux sérénades bocagères, flâneur dans les ravins pittoresques ou... mangeur de kilomètres sur les routes faciles de la région. Fêtes sportives, cortèges, batailles de fleurs, garden-parties, concours hippiques se succèdent sans discontinuité ; mais, pendant que la foule s'y presse, il reste toujours des

vallons paisibles pour le philosophe, des coins hospitaliers pour le pêcheur à la ligne, de confortables établissements pour l'amateur de bains froids ».

Les grottes merveilleuses de Han, situées dans la région si pittoresque des Ardennes, passent pour être une des curiosités naturelles les plus féeriques de notre globe. Ses multiples stalactites et stalagmites d'une blancheur d'albâtre sont d'un effet incomparable sous l'éclairage électrique. Pour parcourir les cinq kilomètres praticables de ces labyrinthes, il faut y consacrer de quatre à cinq heures; d'autres galeries, sans doute encore fort nombreuses, restent à découvrir. Cette visite souterraine a quelque chose de fantastique et d'émotionnant. Toutes ces concrétions bizarres, ces images stalactifères entrevues dans une demi-obscurité, les gouffres, le bruit lugubre de la rivière qui roule ses eaux dans les cavernes causent une impression indéfinissable, et l'on pousse un profond soupir de soulagement en revoyant la lumière du jour. La sortie offre d'ailleurs un spectacle grandiose et inoubliable.

Ce bref résumé d'un trop court séjour à mon gré chez nos voisins du Nord sera peut-être plus tard l'objet d'une étude plus approfondie après un second voyage que j'espère faire à l'occasion de l'expo-

sition internationale de Liège, car, comme le dit fort justement M. É. Sedeyn, « on y retourne pour mieux connaître les paysages entrevus, pour mesurer l'énorme effort industriel deviné, et aussi pour retrouver le charme aimable et reposant de la vie belge... L'Art et la Nature, le travail et la vie appellent et retiennent le touriste en Belgique ». Rien n'est plus vrai. Il semble qu'une sorte d'attraction à laquelle on ne saurait résister ne laisse d'autre désir que de revoir les trésors artistiques, les richesses merveilleuses et les pittoresques aspects de ce petits pays.

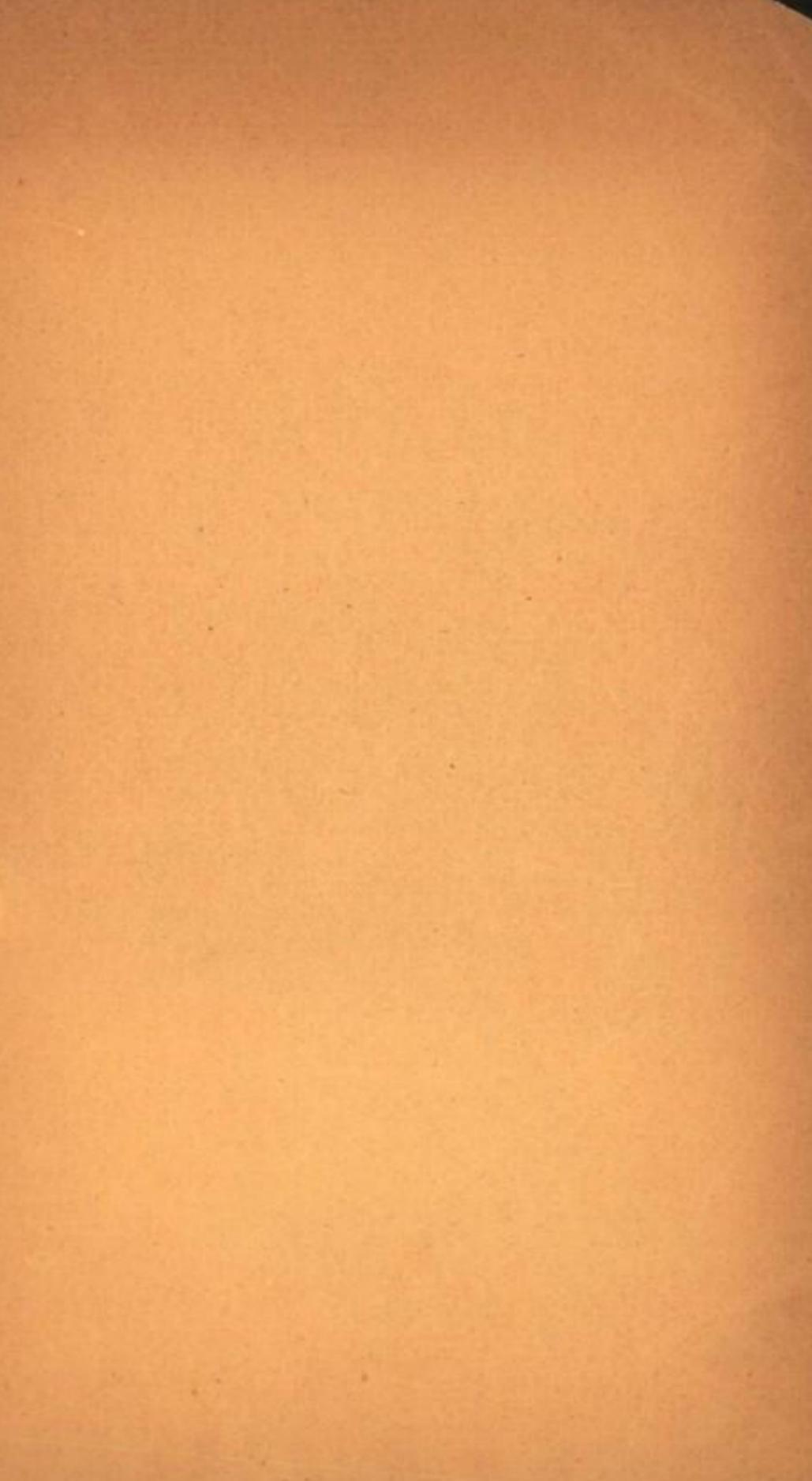
TABLES

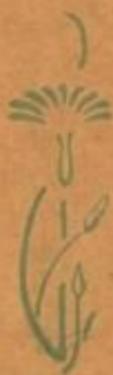
	Pages
I. — UN MOIS A BRUXELLES	1
II. — DANS LA RUE. — SCÈNES VUES.	32
II. — ENVIRONS DE BRUXELLES.	
I. — IXELLES	79
II. — LAEKEN	81
III. — BOIS DE LA CAMBRE	83
IV. — TERVUEREN	84
V. — WATERLOO	86
III. — LES VILLES DE LA BELGIQUE.	97

ILLUSTRATIONS

LA GRAND'PLACE	2
L'HÔTEL DE VILLE	3
LA MAISON DU ROI	5
L'ÉGLISE DES SS. MICHEL-ET-GU- DULE.	8
FONTAINE DU MANNEKEN-PIS	11

	Pages
LE BASSIN DU PARC ET LA FAÇADE DU PALAIS DE LA NATION	19
LE PALAIS DE JUSTICE	21
LA PLACE ROYALE, L'ÉGLISE SAINT- JACQUES DE CAUDENBERG ET LA STATUE DE GODEFROID DE BOUIL- LON	23
LA BOURSE DE COMMERCE.	29
LE THÉÂTRE DE LA MONNAIE OU THÉÂTRE ROYAL	31
LE VIEUX BRUXELLES	33
LAITIÈRE	73
RETOUR A LA FERME	75
VUE DE WATERLOO ET DE LA BUTTE DU LION.	87
QUAI DU ROSAIRE ET BEFFROI A BRUGES	99
HÔTEL DE VILLE D'AUDENARDE	104
LA HALLE DES DRAPIERS A YPRES.	105
LA ROCHE A BAYARD A DINANT.	109





Impr. A. LAF
Abbeville

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, ci-après BIBL., d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des BIBL. et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les BIBL. appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les BIBL. auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leur numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les BIBL. déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les BIBL. ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés; et la dénomination 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme `<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf>` qui permet d'accéder au document; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les BIBL. encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les BIBL. mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux BIBL., en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser à la Direction des Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemple de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux BIBL. un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemplaire à adresser à la Direction des Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des BIBL.;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir Article 3) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les BIBL.

10. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux BIBL. dans les documents numérisés est interdite.